

LE GUIDE DU CLUB





Gilles ERB **Président de la Fédération française de tennis de table**

Dans une société fracturée marquée par des crises profondes, les clubs sportifs sont des espaces clés de la société. Ils contribuent à animer les territoires, ils permettent aux gens de se rencontrer, de bouger pour rester en bonne santé, ils sont des lieux d'épanouissement, ils révèlent des talents. En ce sens, les clubs, troisième lieu d'éducation après la famille et l'école, sont des carrefours de vie où tout est possible : se former, faire grandir la confiance en soi, se faire des amis, trouver un stage ou un travail. Les clubs sont des fabriques de bonheur dans lesquels les adhérents peuvent vivre en actes la liberté, l'égalité et la fraternité. Ils sont les gardiens d'un trésor : les valeurs associatives.

Depuis les Jeux olympiques de Paris 2024 et l'avènement de nos championnes et de nos champions charismatiques, de plus en plus de Français souhaitent vivre l'expérience du Ping en adhérant à un club de ping. Dans ce contexte, il reviendra aux clubs de les accueillir, de les encadrer en formant des entraîneurs et des animateurs, et de leur proposer une offre de pratique qui puisse satisfaire leurs attentes renouvelées autour du loisir, de la santé, de la convivialité et bien sûr de la compétition. Le ping est parfaitement adapté à cette diversité : on peut y jouer de différentes façons pour s'amuser ou pour progresser. Naturellement, les clubs auront besoin d'infrastructures qui pourront être différentes en fonction des publics et des enjeux (gymnases à partager, salles spécifiques, espaces extérieurs).

Pour faire vivre ces lieux de pratique, il faudra également des bénévoles dont le rôle sera d'accueillir, d'animer et de faire connaître le tennis de table au plus grand nombre. Parce que les clubs souffrent quelques fois de la crise du bénévolat de responsabilité, notre devoir est de dire haut et fort la richesse d'une vie de bénévole faite de projets, de rencontres, de joies partagées. Une des missions du club est de faciliter son accès pour toutes et tous et d'accueillir tous ceux qui veulent s'adonner au ping quel que soit leur motif de pratique. Alors ouvrons grands les portes de nos clubs !

Si les clubs doivent s'adapter à l'évolution de la société, ils peuvent aussi contribuer à transformer la société en proposant une pratique utile à la cité. En effet, la pratique en club fédéré est un enjeu social majeur pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou pour favoriser le vivre ensemble, mais aussi un enjeu de santé publique pour lutter contre la sédentarité des jeunes et des adultes. Parce que le ping est un sport populaire, facile d'accès, ludique, intergénérationnel, les clubs de tennis de table sont une partie de la solution aux maux de la société et deviennent des alliés des collectivités locales. Je suis convaincu que la société a besoin de plus de clubs de PING !

La FTT a conçu ce guide parce que nous sommes convaincus que le développement du tennis de table est entre les mains des clubs. Il permettra aux dirigeants d'envisager leurs missions et leurs actions avec méthode et créativité.

Permettez-moi de remercier tous les contributeurs à ce fascicule essentiel pour donner de la force à votre projet associatif.





LE GUIDE DU CLUB

1

LE SYSTÈME FÉDÉRAL

6

2

ANIMER LE CLUB

17

3

GÉRER LE CLUB

39

4

JOUER AU CLUB

57

5

FORMER POUR LE CLUB

89



FF TENNIS DE TABLE

f % in @
@FFTT OFFICIEL



FF TENNIS
DE TABLE

FRANCE
TENNIS
DE TABLE

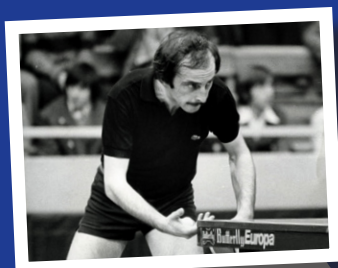
1

LE SYSTÈME FÉDÉRAL

1.1 HISTOIRE DE LA FFTT



CRÉATION
DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE TENNIS
DE TABLE (FFT)
LE 30 MARS 1927.



PREMIER TITRE
DE CHAMPION D'EUROPE
INDIVIDUEL POUR LA FRANCE
AVEC JACQUES SECRÉTIN,
LE 4 AVRIL
À PRAGUE.



À BARCELONE,
LE 6 AOÛT,
JEAN-PHILIPPE GATIEN
DÉCROCHE L'ARGENT
EN SIMPLE. LA PREMIÈRE
MÉDAILLE OLYMPIQUE
POUR LE TENNIS DE TABLE
FRANÇAIS.



ASSOCIÉS EN
DOUBLE, PATRICK
CHILA ET JEAN-PHILIPPE
GATIEN DÉCROCHENT
LA MÉDAILLE DE BRONZE
AUX JEUX OLYMPIQUES
DE SYDNEY.

1927 1928 1947 1948 1976 1977 1988 1992 1993 2000

ORGANISATION
DU PREMIER
CHAMPIONNAT
DE FRANCE
INDIVIDUEL.

INSTAURATION
DE LA RÈGLE
D'ACCÉLÉRATION

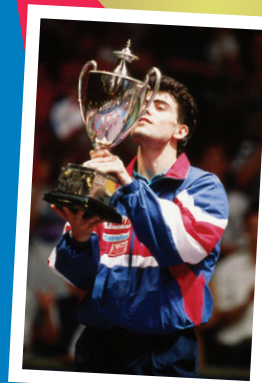
LE TENNIS
DE TABLE
DEVIENT
UN SPORT
OLYMPIQUE.

LA PREMIÈRE
COMPÉTITION
INTERNATIONALE
IMPORTANTE
D'APRÈS-GUERRE
EST ORGANISÉE À PARIS :
LES CHAMPIONNATS
DU MONDE.

LE 5 AVRIL,
CLAUDE BERGERET
ET JACQUES SECRÉTIN
REMPORTENT
LE TITRE MONDIAL
EN DOUBLE MIXTE
À BIRMINGHAM.



JEAN-PHILIPPE
GATIEN REMPORTE
LE PREMIER ET SEUL
TITRE MONDIAL
FRANÇAIS EN SIMPLE
À GÖTEBORG.



LA BALLE
DE TENNIS
DE TABLE PASSE
DE 38 À 40
MILLIMÈTRES

2001
LES SETS PASSENT
DE 21 POINTS
À 11 POINTS ET
DE 2 SETS
GAGNANTS À 3.

NOS VALEURS

ÉTHIQUE



DIVERSITÉ



PLAISIR





EMMANUEL LEBESSON
ET JIANAN YUAN
SONT CHAMPIONS
D'EUROPE DE DOUBLE
MIXTE À MUNICH.

L'AS PONTOISE-
CERGY TT
REMPORTE POUR
LA 2^E FOIS LA LIGUE
DES CHAMPIONS,
DERNIÈRE VICTOIRE
D'UN CLUB FRANÇAIS
DANS LA
COMPÉTITION.

LE BRONZE
OLYMPIQUE
POUR L'ÉQUIPE
DE FRANCE
MASCULINE



FÉLIX LEBRUN
MÉDAILLÉ
DE BRONZE AUX
JEUX OLYMPIQUES.



À SEULEMENT
16 ANS, FÉLIX
LEBRUN
REMPORTE LES JEUX
EUROPÉENS.



L'ÉQUIPE
DE FRANCE
MESSIEURS MÉDAILLÉE
DE BRONZE
AUX CHAMPIONNATS
DU MONDE
PAR ÉQUIPES
À LONDRES.

LE
CENTENAIRE
DE LA FFTT

2003

2016

2016

2022

2023

2024

2024

2025

2026

2027

CRÉATION
DE LA PRO A,
PLUS HAUT NIVEAU
DU CHAMPIONNAT
DE FRANCE PAR ÉQUIPES
POUR ATTIRER
LES MEILLEURS
JOUEURS
DU MONDE.

EMMANUEL
LEBESSON EST
SACRÉ CHAMPION
D'EUROPE À BUDAPEST
EN S'IMPOSANT FACE
À SIMON GAUZY
EN FINALE.



L'ÉQUIPE DE FRANCE
FÉMININE MÉDAILLÉE
DE BRONZE AUX
CHAMPIONNATS
DU MONDE
PAR ÉQUIPES.

L'ÉQUIPE
DE FRANCE
MASCULINE
VICE-CHAMPIONNE
DU MONDE.



ESTEBAN DORR/
FLORIAN BOURRASSAUD
ET FÉLIX ET ALEXIS LEBRUN
MÉDAILLÉS DE BRONZE
EN DOUBLE
AUX CHAMPIONNATS
DU MONDE
INDIVIDUELS.

L'ÉQUIPE
DE FRANCE
CHAMPIONNE D'EUROPE
PAR ÉQUIPES MESSIEURS



AMBITION



INNOVATION



1.2

LA FÉDÉRATION



ARTICLE 1 - OBJET DE LA FÉDÉRATION

1.1) L'association dite «Fédération française de tennis de table» fondée en 1927, se voulant être une fédération à mission, elle comprend des associations sportives, ayant pour but de faire pratiquer, de promouvoir et utiliser le tennis de table dans les activités pour lesquelles elle a reçu délégation du ministre chargé des sports : tennis de table en intérieur, tennis de table en extérieur, sandpaper, hardbat et tennis de table virtuel (PingVR).

1.2) Elle a pour objet :

a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes en France, dans la métropole, ainsi que dans les Outre-mer ;
 b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats de France toutes catégories inhérentes à cette pratique ;
 c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table français ;
 d) d'assurer la représentation du tennis de table français sur le plan international ;
 e) de veiller au respect de la charte d'éthique et de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français et de promouvoir les règles de bonne gouvernance ;

f) de veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

g) de lutter contre toutes les formes de violence et toute forme de discrimination ;

h) de former les encadrants, les arbitres et les dirigeants.

1.3) Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, la loi 84.610 du 16 juillet 1984, la loi 2000-627 du 6 juillet 2000, relatives au développement des activités physiques et sportives, par les textes législatifs et réglementaires concernant le sport en vigueur, par le code du sport et par les présents statuts.

Sa durée est illimitée.

1.4) Elle a son siège social au 3 rue Dieudonné Costes 75013 PARIS.

ARTICLE 2 - COMPOSITION

La fédération se compose d'associations sportives constituées dans les conditions prévues par le Code du sport.

La délégation ministérielle de service public accordée aux fédérations lui donne des droits mais aussi des devoirs. Une fédération rend



www.fftt.com/gouvernance

des comptes au ministère des Sports selon plusieurs champs :

- règles techniques et de sécurité
- organise les championnats et délivre les titres
- forme les encadrants de l'activité
- assure le suivi médical des sportifs

Cela se concrétise par un **contrat de délégation** entre le ministère et la fédération.

Celui-ci se décline de manière plus opérationnelle :

- contrat de performance (**Projet de performance sportive – PPF**)
- contrat de développement pour l'augmentation du nombre de licenciés.

Ces deux contrats sont pilotés par l'Agence nationale du sport (groupement d'intérêt public).



LE PROJET FÉDÉRAL

L'action de l'équipe fédérale englobe et prend en compte les atouts et l'évolution de la société pour en promouvoir ses valeurs universelles : une fédération proche de ses structures et pratiquants, qui agit pour la pratique de tous et le rayonnement du ping français.

SOUTENIR...

...LES CLUBS

**Gagner
des titres
internationaux**

...LES BÉNÉVOLES

**Valoriser
l'image
de la
fédération**

**Notre vision
&
nos valeurs**

**Moderniser
la fédération**

...LES COMITÉS ET LIGUES

**Développer
les pratiques
partout et
pour tous**

...LES DIRIGEANTS



1.3

ORGANISATION FÉDÉRALE

LE RÔLE D'UNE FÉDÉRATION

Le rôle d'une fédération est de fédérer, rassembler, regrouper l'ensemble des acteurs d'un sport, ici le tennis de table pour des décisions et actions partagées autour d'un projet commun.

La Fédération française de tennis de table, affiliée à l'ITTF et membre de l'ETTU devient garante des règles de jeu et des règlements des compétitions.

Au niveau national, la Fédération reçoit une délégation de service public par le ministère des Sports, qui se décline sur le territoire selon des modalités différentes.

La fédération a pour rôle d'organiser la pratique et de la fédérer au sein de ses structures. Elle participe également à l'émergence des athlètes de haut niveau et est responsable des équipes de France.

LE RÔLE D'UNE LIGUE

Une ligue régionale est le premier échelon relais des politiques fédérales publiques auprès des comités départementaux et des clubs.

Elle coordonne, développe et réglemente la pratique sur son territoire par délégation de la fédération.

Elle assure des missions régaliennes de gestion des affiliations, licences, mutations et coordonne les actions de formation, de développement des pratiques, de détec-

tion et d'entraînement des talents vers la performance.

Elle soutient, conseille et oriente les comités départementaux dans leurs projets ainsi que les clubs concernés par l'emploi principalement ou organisateurs d'événements sportifs.

LE RÔLE D'UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le comité départemental est le second échelon de la fédération. Le comité est le premier et principal interlocuteur des clubs. Il applique la politique fédérale, via la politique régionale et territoriale au service des clubs de son territoire.

Il assure des fonctions régaliennes de gestion et d'organisation des compétitions. Il coordonne et anime les actions de développement des pratiques, de détection des talents et l'accompagnement des clubs au niveau départemental.

LE RÔLE D'UN CLUB

Le club est la porte d'entrée du licencié au sein du mouvement sportif et associatif.

Il a pour mission de proposer une offre de pratique variable selon le projet du club ainsi que des services par la prise de licence.

Il propose à ses adhérents des créneaux pour jouer, un encadrement de la pratique, un accès aux compétitions individuelles ou par équipes, et la participation aux événements organisés par l'équipe dirigeante/d'encadrement.

ACTEURS PROFESSIONNELS

Les cadres d'État sont placés auprès de la fédération pour mettre en œuvre la politique fédérale et ministérielle.

Les salariés en charge de la mise en œuvre du projet fédéral.

STRUCTURES



- Reconnue d'utilité publique
- Déléataire du service public

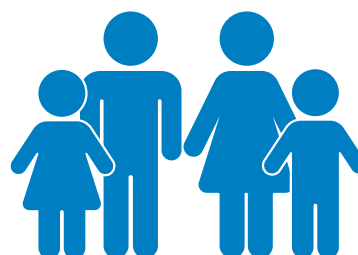


Organes déconcentrés de la fédération chargés de concourir à la réalisation de l'objet social de la fédération sur son territoire.



Association affiliée à la fédération et membre de cette fédération.

LE PUBLIC



Licenciés adhérents du club affilié avec ma licence fédérale.

PERFORMANCE SOCIALE

FORMATION DES CADRES

PERFORMANCE SPORTIVE

Le club favorise la vie associative, le lien social et la cohésion.

Les clubs sont tous affiliés à la même fédération et peuvent s'associer dans le but commun du développement de la pratique du tennis de table.

LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CLUB

L'affiliation à la FFTT accorde plusieurs droits aux clubs :

- Participer aux compétitions et bénéficier des dispositifs de la fédération et de ses instances (ligues et comités).
- Disposer des voix lors de l'assemblée générale du comité, de la ligue et de la fédération afin d'élire les membres, de voter les budgets

et définir les projets associatifs des structures.

- Bénéficier des services du comité et de la ligue pour l'organisation de la pratique.
- Utiliser les logos des instances (comité, ligue, FFTT) pour ses publications et actions de promotion, compétitions, grands événements...

L'affiliation à la FFTT implique des devoirs :

- respecter les règles administratives et comptables d'une association.
- respecter les statuts et règlements fédéraux déclinés localement.
- licencier tous les adhérents du club.
- honorer de sa présence les assemblées générales du comité, de la ligue et de la fédération.

1.4

LES SERVICES FÉDÉRAUX AU SERVICE
DES CLUBS ET DES LICENCIÉS

Lors de son affiliation, le club paye un droit d'engagement qui est réparti en 3 parts :

- 1 part pour le comité départemental
- 1 part pour la ligue régionale
- 1 part pour la FFTT

Chaque organisme comité, ligue et FFTT utilise ces fonds pour mettre en place des services auprès de ses membres tout comme le club met en place un tarif de cotisation en fonction des services qu'il propose aux licenciés.

A l'échelle fédérale, l'affiliation permet notamment de fournir un service d'assurance mais aussi une offre sportive et l'accès à la base de données et de gestion (SPID).

Le club affilié est reconnu d'utilité publique tout comme la fédération et peut par conséquent demander un rescrit fiscal en préfecture pour émettre des reçus de dons aux œuvres (don de frais kilométriques, don sur l'adhésion ou autres...).

A l'échelle locale (ligue et comités), le montant de l'affiliation permet à la structure de proposer des services de proximité : événements, compétitions, accompagnement des clubs, mise à disposition de personnel à tarif préférentiel....

À SAVOIR

Licence adhésion cotisation (LAC)

*Arnaud Saurois, maître de conférence
à l'université de Poitiers*

Pour le licencié, sa contribution à la fédération et ses organismes déconcentrés est matérialisée par les 3 parts de la licence (part comité, part ligue et part fédérale).

La Licence est le service proposé par les instances fédérales, c'est l'engagement dans le système fédéral.

La licence apporte une couverture en termes d'assurance, elle permet aux structures déconcentrées de la fédération de proposer des services aux licenciés.

L'adhésion est l'engagement par le futur adhérent d'appartenance à l'association. C'est un acte de solidarité vers l'association «loi 1901». Le montant de l'adhésion est déductible des impôts si le club a eu l'accord de distribution de reçus fiscaux.

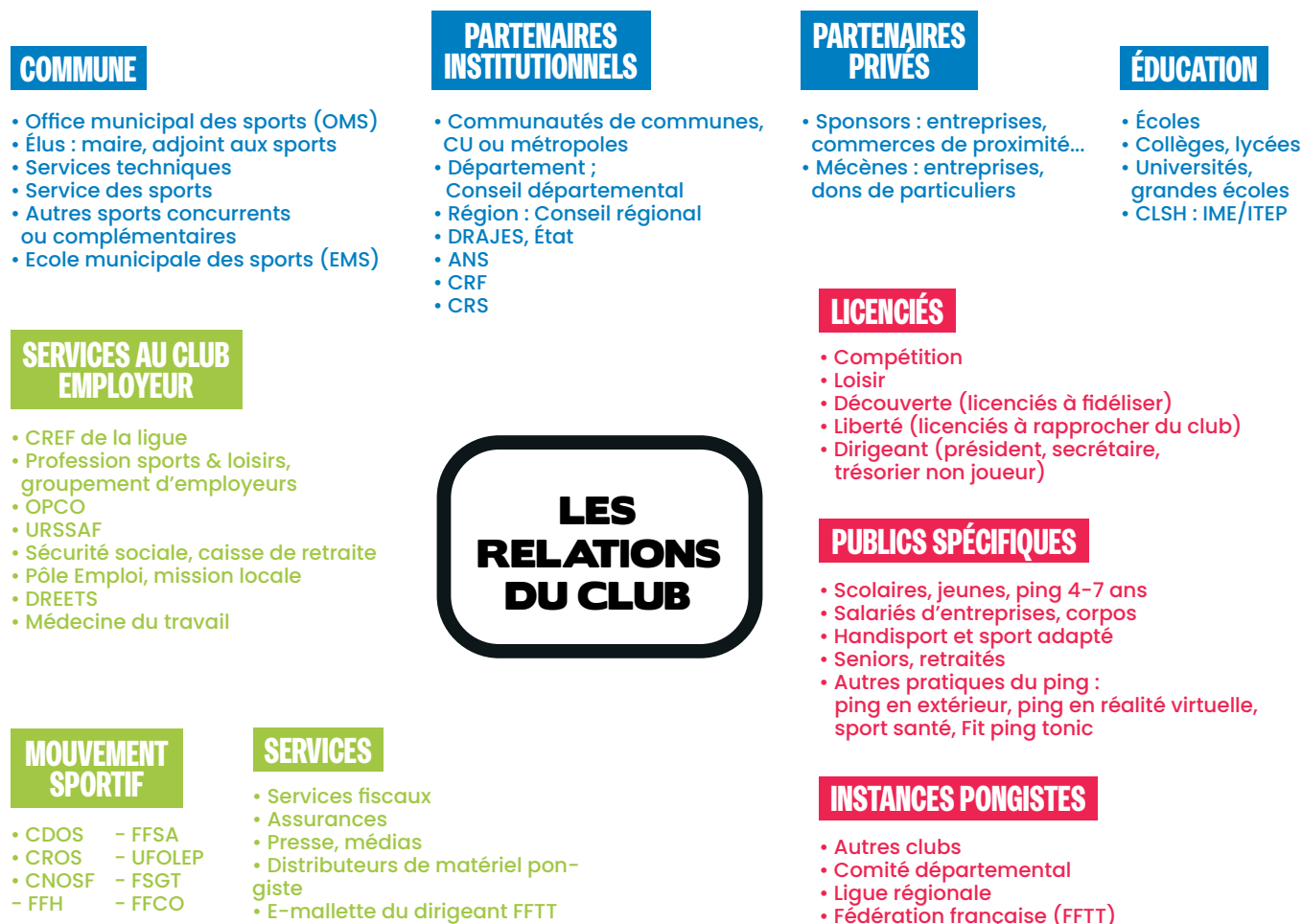
La cotisation, c'est le montant que le club demande à l'adhérent en corrélation avec le service qui lui est proposé : créneaux d'accès à la salle, d'accès au matériel, accès à un entraînement dirigé par un bénévole ou un professionnel.

Exemple :

La fédération perçoit 5€ de licence pour un loisir (poussin/benjamin ou minime). Presque 2€ permettent de financer le dispositif 1 Ecole – 1 Table, 0,5€ financement le ping des 4-7ans et le Premier Pas Pongiste. Soit 50% de la part fédérale réinvestit directement au service des dispositifs de développement locaux.

Le club a donc tout intérêt d'expliquer cela dans sa fiche d'inscription pour que le licencié adhérent du club comprenne ce qu'il paye. On verra un peu plus loin les outils pour bien calculer le montant de la cotisation.

LE CLUB S'INSÈRE DANS UN ENVIRONNEMENT ET EST EN RELATION AVEC DE NOMBREUX ACTEURS



ANS : Agence nationale du sport

CDOS : Comité départemental olympique et sportif (regroupe l'ensemble des disciplines sportives du département)

CROS : Comité régional olympique sportif

CRF : Conférence régionale des financeurs

CRS : Conférence régionale du sport

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

CD (ex CG) : Conseil départemental

CoSMoS : Conseil social du mouvement sportif

CR : Conseil régional

CREF : Commission régionale de l'emploi et de la formation

DRAJES : Délégation régionale académique

à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DLA : Dispositif local d'accompagnement

OPCO : Opérateur de compétences (l'AFDAS est l'OPCO pour le sport)

ARS : Agence régionale de santé

MSS : Maisons sport santé

FFH : Fédération française handisport

FFSA : Fédération française de sport adapté

UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique

FFCO : Fédération française des clubs omnisport

FSGT : Fédération sportive et gymnique du travail

FFASPTT : Fédération française omnisports



1.5 LA FÉDÉRATION À MISSION

S'inspirant du statut de «société à mission», la Fédération française de tennis de table a souhaité formaliser ses engagements, valoriser ses actions citoyennes et donner du sens à son développement, en devenant la première fédération sportive à mission.

Il ne s'agit pas de réinventer des actions que les clubs font déjà, mais de les valoriser et de leur donner une véritable orientation pour porter une plus grande ambition.

«Faire rayonner un ping pour toutes et tous, créateur d'émotions, pour la performance sportive et citoyenne»

La raison d'être et les engagements ci-dessous définissent la mission :

Engagement social : «Favoriser l'accès de tous aux bienfaits de la pratique et répondre à la pluralité des attentes via une diversification de l'offre pour un ping citoyen.»

Engagement sportif : «Permettre aux licenciés de s'épanouir dans leur pratique en favorisant une approche compétitive et spectaculaire du ping qui s'appuie sur la haute performance et capable d'inspirer le plus grand nombre.»

Engagement territorial : «Co-construire et adapter notre offre aux spécificités de nos territoires et aux attentes de nos pratiquants, grâce à un maillage territorial animé par les ligues régionales et les comités départementaux et à l'accompagnement de nos clubs.»

Engagement durable : «Agir sur la responsabilité environnementale et économique de la pratique du ping.»

La mise en place d'un comité de suivi, qui accompagnera la réalisation de la mission dans la durée, permettra de mesurer et de valoriser l'impact des actions solidaires mises en place sur tous les territoires (cf page suivante). Une évaluation qualitative et quantitative effectuée par un organisme tiers indépendant renforcera la crédibilité des engagements de la FFTT.

La fédération possède une charte Ethique et de déontologie :

www.fftt.com/ethique-deontologie

2

ANIMER LE CLUB

ANIMER

Animer le club, c'est le faire vivre ! Cela débute par l'accueil des nouveaux licenciés mais aussi par l'accueil au quotidien de tous les licenciés. L'accueil est un processus de fidélisation afin que chaque adhérent se sente bien dans le club.

Animer, c'est organiser son équipement sportif, faire vivre la salle au mieux de ses capacités.

Animer c'est proposer de l'activité, des événements pour créer une dynamique au sein du club.

Animer, c'est communiquer et promouvoir le club en interne et dans son environnement externe.

Vous retrouverez dans ce chapitre, des conseils et des bonnes pratiques pour animer au mieux votre structure.



2.1 L'ACCUEIL DES LICENCIÉS

L'accueil de nouveaux pratiquants, de nouveaux licenciés doit être partagé par les dirigeants, les entraîneurs et les licenciés du club. Chacune, chacun peut contribuer !

Les pratiques sportives évoluent. Autrefois essentiellement réservée aux compétiteurs, la pratique est devenue autonome et diversifiée. L'allongement de l'espérance de vie, la place du loisir dans la société, la féminisation dans le sport, la sensibilisation aux handicaps et au bien-être, la découverte des activités chez les tout-petits sont autant d'enjeux importants pris en compte par le mouvement sportif.

La fédération, via l'ensemble des clubs, se doit d'accueillir tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens, personnes en situation de handicap, en considérant que chaque public a ses motivations, ses modes de pratique et ses besoins :

- se faire plaisir en s'amusant ;
- se changer les idées en jouant en famille ou avec des amis ;
- prendre soin de sa santé en restant en forme
- progresser et se dépasser ;
- s'entraîner, faire de la compétition et gagner.

Le club est un lieu d'échanges, permettant de créer du lien social localement.

Pour fidéliser le licencié, la pratique doit être adaptée aux besoins et aux attentes. Le pratiquant sera plus enclin à continuer la pratique du tennis de table si le service qui lui est proposé lui correspond.

Comment optimiser au mieux la capacité d'accueil en termes de moyens matériel et humain ?

Diverses manières de pratiquer le tennis de table peuvent être proposées en prenant en compte :

- le temps (toutes les périodicités possibles et pas seulement la semaine aux créneaux habituels) ;
- l'espace (salles spécifiques / salles de proximité / tables extérieures / VR à distance / gymnases partagés / établissements scolaires / à domicile...) ;
- les formes de pratique (ateliers, à la table hors table, panier de balles, robot...) ;
- l'accueil humain : le premier contact avec le/la licencié.e.

2.1.1 QUAND ACCUEILLIR ? LA GESTION DU TEMPS

Pour accueillir puis animer tout au long de l'année un maximum de licenciés, il est important d'optimiser la stratégie des créneaux proposés. Souvent dépendant de votre équipement sportif. Des solutions existent pour améliorer la gestion.

Par ailleurs, le planning hebdomadaire d'occupation de la salle définit les créneaux horaires en fonction de la politique sportive du club, du niveau de pratique (débutant, confirmé, compétition), du type de pratique (loisir, santé & bien-être, performance, initiation, perfectionnement, performance) ou

encore de la catégorie de publics (scolaires, jeunes, adultes, retraités, féminines, salariés d'entreprises, personnes en situation de handicap...).

Objectif : tendre vers le plein emploi de votre équipement (créneaux, nombre de tables).

LA DIVERSIFICATION DES CRÉNEAUX

Mieux utiliser la journée du mercredi :

- le matin pour les jeunes n'ayant pas école (4-7 ans). Ils sont également plus en forme à ce moment de la journée ;





- le temps du midi pour des adultes ;
- l'après-midi pour les jeunes / écoles de sport en loisir et compétition ;
- le soir à partir de 19h30 pour les compétiteurs jeunes ou adultes.

Mieux utiliser le week-end :

- le samedi matin (très peu utilisé pour les compétitions) peut être propice aux créneaux des mamans, des 4-7ans, des loisirs en activité professionnelle la semaine ;
- le dimanche, la salle peut être ouverte pour un créneau libre, famille, entraînements ;
- si vous disposez de votre salle tous les week-ends, des créneaux peuvent être proposés quand il n'y a pas de compétitions ou en parallèle de la compétition dans un autre coin de la salle ou en extérieur !

Mieux utiliser les vacances scolaires :

- varier les publics accueillis (centres sociaux, loisirs...) lors de stages découverte, sur différents formats (la semaine entière, journée, à l'heure) ;
- maintenir les créneaux adultes.

Optimiser les créneaux pour tous les publics :

- Jeunes compétiteurs élite du club :
- les faire venir en fin de journée pour jouer

ensuite avec les adultes et prolonger l'entraînement.

- Jeunes débutants :

- placer les créneaux à la sortie de l'école (17h00 ou 17h30).
- Faire ouvrir la salle par des bénévoles pour les créneaux libres adultes pour permettre à l'entraîneur professionnel, quand il y en a un, de se consacrer aux créneaux encadrés.

- Créneaux scolaires :

- Ils peuvent être réalisés au sein de l'établissement scolaire afin de libérer des créneaux de la salle.
- ouvrir à des horaires «atypiques», en matinée ou après 21h.
- ouvrir le midi pour accueillir les entreprises, étudiants ou autres.



Privilégier l'ouverture de la salle par des bénévoles pour les créneaux de pratique libre afin de permettre à l'éducateur de se consacrer aux créneaux encadrés.

Réduction de la durée des créneaux

- 1h pour les publics jeunes et adultes loisirs encadrés. Cela vous permet d'accueillir trois groupes différents sur un créneau de trois heures.

- Chevauchement des créneaux encadrés : gestion de l'échauffement du créneau suivant quand le précédent finit de jouer. Cette technique permet d'optimiser les temps morts de la séance sur les tables mobilisées (échauffement et retour au calme).

- exemple : de 18h à 19h30 : un créneau est encadré. Le groupe est autonome lors des matchs de fin de séance. L'autre créneau

début à 19h ou 19h15 jusqu'à 20h30. Le second groupe est pris en charge par l'éducateur avec accueil et échauffement pendant que le premier groupe termine de jouer.

- séances individuelles de 30 à 45 mn : en soirée, pour tout public, afin de compléter l'offre et utiliser toutes les tables.

- Nombre de créneaux : un créneau par semaine pour le montant de cotisation classique et proposer une offre plus coûteuse si le pratiquant souhaite pratiquer plus (voir modèle économique dans les ressources du club dans le chapitre «Gérer»).

Exemples indicatifs d'optimisation de créneaux en fonction de votre type de structure :

Situation 1 : salle spécifique, éducateurs professionnels et bénévoles

• proposer une offre diversifiée et qualitative en optimisant le taux d'utilisation de la salle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h	scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités		scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités		compétitions officielles ou accueil libre loisirs/ familles
9h							
10h			4-7 ans (1h) et/ou créneau jeune (primaire) (1h)				
11h							
12h	accueil personnels d'entreprises	accueil personnels d'entreprises		accueil personnels d'entreprises	accueil personnels d'entreprises		
13h							
14h	scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités	loisir jeunes	scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités	compétitions officielles ou accueil d'évènements ou créneaux libres loisirs- familles-ados	compétitions officielles ou accueil libre loisirs/fa- milles/ados
15h			compétition jeunes				
16h			loisir ados				
17h	loisir jeunes	loisir jeunes	compétition ados	loisir jeunes	loisir jeunes		
18h	compétitions jeunes	compétitions jeunes	loisir adultes/ femmes	compétitions jeunes	compétitions jeunes		
19h	loisir adultes/ femmes	compétition jeunes	compétition adultes	compétition adultes	loisir adultes/ femmes		
20h	compétition adultes	loisir adultes			compétitions/ évènements clubs/loisir adulte		
21h							
22h							

Le tableau ci-dessus et les deux suivants illustrent différentes possibilités d'organisation des créneaux hebdomadaires de manière assez classique. Vous pouvez vous en inspirer afin de trouver la meilleure optimisation en fonction de votre structure (nombre de tables, nombre de créneaux, horaires des créneaux...).

Pour augmenter encore le nombre de licenciés alors que le taux d'utilisation de la salle est au maximum, vous devez aussi optimiser la gestion de votre espace de pratique, utiliser d'autres lieux de pratique (salles annexes) ou un site de ping en extérieur.

Situation 2 : petite salle dédiée de 4 à 6 tables accessible uniquement en dehors du temps scolaire, encadrement bénévole, intervenant professionnel ponctuel le mercredi.

- optimiser des créneaux courts pour proposer des créneaux presque tous les jours.
- Profiter du vendredi sans compétition pour faire découvrir de nouvelles pratiques avec des soirées à thème ou événements du club.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h							compétition officielle et/ou accès libre aux licenciés/familles
9h							
10h							
11h							
12h							
13h							
14h							
15h							
16h							
17h	loisir jeunes		loisir jeunes	loisir jeunes	loisir jeunes		
18h	compétitions jeunes	libre adultes (loisir-compétition)	compétitions jeunes	compétitions jeunes	compétitions jeunes		
19h	loisir adultes (loisirs-compétition)		séance encadrée adultes	libre adultes (loisir-compétitions)	compétition officielle/événements clubs		
20h		loisir adultes					
21h							
22h							

Situation 3 : gymnase partagé avec peu de créneaux mais beaucoup de tables

- optimiser l'utilisation des tables en accueillant plusieurs publics
- trouver des créneaux pour les jeunes dans l'école sur le temps périscolaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h							
9h							compétition officielle et/ou accès libre aux licenciés/familles
10h							
11h							
12h							
13h							
14h			loisir et compétition jeunes				
15h							
16h							
17h							
18h	loisir et compétition jeunes						
19h	loisir et compétition adultes			loisir et compétition adultes		compétitions officielle	
20h					compétition officielle et libre adultes		
21h							
22h							



2.1.2

OÙ ACCUEILLIR ?
LA GESTION DE L'ESPACE

Trois domaines permettent d'agir sur l'amélioration de la gestion des espaces de pratiques.

- soigner sa salle pour la rendre belle et efficace.
- agrandir sa salle ou bénéficier d'un espace plus grand.
- externaliser une partie de la pratique (salle annexe, en extérieur...).

AMÉNAGER ET SOIGNER SON ÉQUIPEMENT (ACCUEILLIR PLUS ET MIEUX)

La salle est un lieu de pratique vivant qui doit s'adapter aux différents publics et dont l'agencement doit être évolutif.

La majorité des tables étant mobiles, il est facile d'agrandir ou de réduire les aires de jeu en fonction des besoins (notamment les plus jeunes ont moins besoin de recul).

L'affichage

- afficher les informations du club permet de diffuser l'âme du club.
- dans une salle (spécifique ou non), il y a toujours des idées pour égayer les murs, avoir un lieu d'affichage (fixe ou amovible) pour communiquer de l'information, les événements, les compétitions, les règles du jeu... l'affichage réglementaire.
- afficher des posters de champions, des affiches ou photos du club, les labels. Les visuels très grand format sont à privilégier afin de diffuser les messages positifs.
- oser exposer la vitalité du club !

Le lieu d'affichage peut devenir un lieu de cohésion sociale, de discussion entre les membres.

Aménager l'espace de pratique de manière différente :

- ajouter des tables : moins d'espace mais plus d'accueil à l'entraînement.
- modifier l'orientation des tables dans la salle pour gagner de l'espace et en disposer plus. Cela peut permettre de libérer un espace pour faire un atelier hors table ou de PingVR.
- aménager la salle en différents univers pour accueillir divers types de pratique sur le même créneau. Cela permet aussi de donner un côté attractif à la salle pour les nouveaux pratiquants !
- utiliser des filets pour séparer les espaces (comme entre 2 terrains de tennis).

Exemple pour une salle de 200m² :

- espace entraînement au robot (1 table).
- espace service (avec un mur return-ball).
- espace renforcement musculaire (tapis de sol, matériel adapté).
- espace pratique fun (table ultimate ping, mini table, hardbat, sandpaper, TTX).
- espace entraînement (4 à 6 tables alignées).

Disposer ou installer un club house :

- permet de renforcer la cohésion des membres du club.
- espace permettant d'accueillir en début de séance, de se réunir en fin de séance ou lors des événements.
- si le club house permet de mettre en place une buvette (accord municipal à demander) et de développer des ressources tout en renforçant la cohésion entre les licenciés.
- si le club house n'est pas un lieu dédié, aménagez, dans la salle un coin avec l'affichage, une table et des chaises pour faciliter l'at-

tente des joueurs tout en étant au cœur de la pratique des autres licenciés.

Sécuriser la pratique

Il faut rester vigilant à ce que votre salle soit aménagée en pensant à la sécurité des pratiquants.

Pour accueillir tous les publics, l'aménagement de vestiaires distincts est important (hommes/femmes, accessibilité PMR...)

Agrandir la salle ou obtenir un équipement plus grand

Cette démarche se réalise auprès de votre municipalité. La présence du tennis de table au sein des actions municipales appuiera votre volonté de faire grandir votre communauté de pratiquants.

L'augmentation du nombre de licenciés permet de négocier, avec les collectivités, de nouveaux créneaux, puis une salle dédiée.

À SAVOIR

La construction d'équipements sportifs de proximité en extérieur doit être portée par la collectivité mais les coûts de construction sont 10 à vingt fois moins élevés que de construire une salle. Il est plus facile de convaincre une collectivité de construire un site de quatre tables dans l'espace public que de construire une salle spécifique de tennis de table.

Un espace extérieur animé permet au club de proposer des animations et des événements ponctuels ou réguliers au service de la population (notamment le week-end lorsque la salle est utilisée par les compétitions).

L'application Freeping by FFTT (gratuite) permet à son utilisateur de s'inscrire aux événements proposés. Le club, lui, via une web application (billetterie Hello Asso), peut créer, enregistrer et gérer des événements qui apparaîtront dans l'application.

L'offre de pratique de votre club peut être mixte en proposant une pratique en intérieur et une pratique en extérieur.



Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au chapitre «Gérer le club» partie «équipements» où vous retrouverez des éléments plus complets sur cette rubrique. Une commission fédérale équipements est également à votre service pour vous accompagner.

Avant de réussir à obtenir de meilleures infrastructures, vous pouvez essayer de trouver d'autres lieux de pratique, d'autres formes de pratique...

Externalisez la pratique !

Votre club peut disposer de plusieurs lieux de pratique. Cela est parfois nécessaire quand la localisation de la salle principale, sa taille et ses créneaux ne permettent pas d'accueillir tous les types de pratiquants.

L'animation du club peut donc se réaliser en dehors de ses murs afin de toucher plus de public et de varier les services proposés :

- mise en place de créneaux dans des lieux équipés ou à équiper : préaux d'écoles, gymnases d'établissements scolaires, IME, EHPAD...

Deux objectifs dans cette externalisation :

- disposer d'un autre lieu de pratique pour accueillir les licenciés du club.
- proposer un service sur le lieu de résidence du public visé (exemple : l'installation de tables dans les EHPAD permet de proposer aux résidents une activité sur place).

Utiliser le développement du ping en extérieur grâce :

- à des tables mobiles dans les écoles.
- aux équipements publics dans les parcs et jardins (construits ou à implanter).
- le ping en extérieur vous permet sur tout ou une partie de l'année de développer une pratique de proximité pour un public n'ayant pas la possibilité de venir sur les créneaux du club (contraintes spatio-temporelles). La FFTT vous accompagne auprès de votre collectivité pour construire un équipement en extérieur dans l'espace public.

2.1.3 COMMENT ACCUEILLIR DES FORMES DE PRATIQUES DIFFÉRENTES

La pratique du tennis de table à deux joueurs par table se comprend dans une dynamique de progression et de performance.

Pour la population en recherche d'une pratique sportive ludique et de bien-être, les formes de pratique peuvent être adaptées.

Différents formats peuvent être mis en place :

- entraînement au panier de balles à trois ou quatre par table :
- un joueur(euse) distribue au panier, deux jouent à tour de rôle, un ou deux ramassent les balles.

Jeu à trois ou quatre par table :

- deux joueurs(euses) jouent à tour de rôle (comme en double), une personne en face renvoie, un(e) quatrième joueur(euse) compte les échanges ou ramasse les balles.

- jeu en double (deux contre deux).
- entraînement par ateliers à trois ou quatre par table : possibilité de faire appel à des éducateurs bénévoles pour la gestion des tables.
- alternance entre un atelier de travail physique en dehors de la table et un atelier à la table : quatre joueurs en activité sur deux ateliers différents.

Situations de match avec un joueur(euse) préposé(e) à l'arbitrage (responsabilisation et éducation à l'arbitrage) :

- formule de rencontre en équipe de deux, trois ou quatre joueurs (quatre à huit joueurs par table).
- formule de championnat par équipe à six contre six
- formule des championnats du monde mixte.
- pratique de PingVR dans un espace sans table : accueil de joueurs hors table.





2.1.4 LE CHARGÉ D'ACCUEIL ET SON ESPACE

L'accueil est le premier contact, l'image perçue par une personne qui rentre pour la première fois dans le club. Il s'agit du premier contact avec le dirigeant, le bénévole, le licencié lors du forum des associations, d'une animation de promotion ou d'un événement externe.

La Fédération propose chaque année à tous les clubs de commander un kit de communication et de promotion pour vous aider dans l'accueil et le recrutement de nouveaux licenciés.

Quelques conseils pour personnaliser l'accueil au club :

- solliciter une/des personne(s) dédiée(s) à l'accueil des nouveaux licenciés lors des créneaux d'ouverture de la salle afin d'alléger le travail de l'éducateur qui pourra se concentrer sur l'animation de la séance. C'est un rôle important en début de saison. La personne dédiée doit connaître les éléments du club (créneaux, tarifs, conditions...) et avoir une posture accueillante, bienveillante qui va montrer la personnalité du club, donner envie de revenir.
- posture à adopter par l'ensemble des licenciés : sourire, aller vers le/la nouvel(le) adh-

rent(e), lui demander comment il/elle souhaite pratiquer, lui donner les coordonnées de la personne ressource au club (président(e), éducateur(trice) correspondant(e)).

- identifier un espace dédié dans la salle avec une table, des chaises, les informations essentielles à distribuer (livret d'accueil + fiche club...), notamment à la rentrée scolaire et/ou suite au forum des associations. Vous pouvez apposer un QR code sur vos visuels afin de faciliter la communication vers vos supports numériques.

Pour les clubs ayant des créneaux dans un gymnase partagé, l'espace accueil/informations peut être réalisé sur un support mobile (panneau à roulettes) ou mutualisé avec les autres associations.

Ce support permet :

- d'afficher/distribuer des flyers informatifs tout au long de l'année à destination des nouveaux licenciés.
- de faire connaître et expliquer le fonctionnement du club aux nouveaux.
- d'avoir un espace dédié en y ajoutant une table et une chaise.



2.2 L'ANIMATION SPORTIVE

Animer le club c'est mettre en place toutes les activités qui lui permettent de passer d'une juxtaposition d'individus à un groupe convivial où chacun apporte sa contribution à la vie associative.

Plusieurs éléments qui permettent de formaliser l'animation sportive du club :

- l'encadrement des activités.
- l'animation événementielle interne et externe.
- l'organisation de compétitions.

ENCADRER LES ACTIVITÉS

Un créneau animé est un créneau encadré. Accueillir, orienter les licenciés fait partie de l'encadrement de la pratique.

Les éléments à connaître pour un encadrement adapté

Encadrer les séances :

- Encadrement bénévole :

La majorité des pratiquants a besoin de conseils pour mieux pratiquer, progresser. Le statut de l'encadrant importe peu. La com-

pétence et la bienveillance sont recherchées. Un bénévole passionné, disponible et souhaitant transmettre est une réelle plus-value. Les formations fédérales d'Initiateur de club (IC) et Animateur fédéral (AF) accompagnent vos bénévoles dans leur montée en compétences.

- Encadrement professionnel :

Les éducateurs professionnels (diplômés CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) possèdent des compétences spécifiques liées à l'animation ou l'entraînement. Ils proposent un service adapté aux différents types de pratiquants. Un encadrement professionnel est préconisé dès 80 licenciés et une salle dédiée. L'éducateur (salaré ou prestataire) permet d'offrir un large choix d'activités sur tous les créneaux afin d'optimiser votre équipement.

- Encadrement pluriel :

Plusieurs encadrants lors de la même séance permettent de proposer divers ateliers et/ou d'accueillir différents types de publics en même temps (pour les salles ayant au moins dix tables). Pour proposer un encadrement pluriel, vous pouvez faire appel :

- au volontaire en Service civique, il/elle peut encadrer en support (exemple : encadrement d'un atelier) ou réaliser l'accueil pendant que l'éducateur termine la séance.
- un bénévole pour appuyer l'encadrant professionnel.
- à plusieurs bénévoles pouvant également jouer le rôle de joueur/partenaire.

La réussite de l'encadrement de vos activités passera par la formation de vos bénévoles à la filière fédérale technique en vue de susciter des vocations.

Suivi des compétitions

Les licenciés compétiteurs ont besoin d'accompagnement lors des épreuves fédérales. Ce suivi s'organise au sein du club :

- Déléguer à plusieurs personnes le suivi des différentes épreuves (une personne pour les seniors et vétérans et une pour les jeunes par exemple).
- Faire un point précis des participants aux différentes épreuves bien avant les dates fixées au calendrier pour faciliter le respect des délais d'engagement et de convocation.
- Réunir et informer avant le début du championnat les capitaines d'équipes sur leur

rôle, leur devoir et les tâches qu'ils auront à accomplir et les former aux différents règlements qu'ils devront faire respecter par leur équipe (pénalités, forfaits, brûlage...).

Pour le brûlage, attention de ne pas se laisser prendre au piège du joueur «qui remplace l'absent, en dernière minute». Il est indispensable d'avoir un état strictement à jour pour ne pas commettre d'erreur, surtout dans les clubs ayant un nombre conséquent d'équipes engagées.

Lire les règlements sportifs des épreuves favorise une meilleure connaissance des différentes compétitions et par conséquent de mieux orienter vos joueurs vers telle ou telle compétition.

Donner le règlement des compétitions aux joueurs leur permet de devenir plus autonomes également.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le chapitre «Former» de ce livret vous indique les filières de formation pour les bénévoles et professionnels afin de développer des compétences d'animation et/ou d'entraînement.



2.3 L'ANIMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Créer un climat convivial au sein du club permet de favoriser la rencontre entre les différents licenciés. Pour le public loisir, qui ne se retrouve pas tous les week-ends pour jouer en compétition, il est essentiel de proposer des animations ponctuelles au club. Établissez un calendrier annuel avec trois à cinq événements dans l'année (une temporalité d'une action tous les deux mois permet de mobiliser les bénévoles et les licenciés sans les étouffer). Vous pouvez aussi mutualiser vos actions événementielles avec plusieurs clubs locaux et organiser des rotations d'événements ou avoir un calendrier local permettant de fidéliser vos pratiquants.

LES MANIFESTATIONS INTERNES AU CLUB

Les manifestations internes sont des événements organisés pour les licenciés du club et leurs familles. Ils se déroulent principalement dans la salle dédiée à la pratique mais il est possible de les délocaliser.

Point clé : il est important de matérialiser un calendrier de vos différents types d'événements de la saison.

Peuvent figurer sur ce document :

- les événements festifs : ils développent la convivialité entre les membres du club (anniversaires, vacances scolaires, galette des rois, etc.). Organisez cela le vendredi soir, le week-end ou en fin de séance (dans ce cas, invitez les autres membres du club).
- les événements sportifs : ils développent l'esprit de compétition. Pour les joueurs loisir, ils permettent de les faire évoluer dans leur pratique et de rencontrer d'autres joueurs. Pour les compétiteurs, ils permettent de rencontrer les joueurs loisir et de créer un lien.
- les tournois peuvent prendre différents formats : Ultimate Ping, Dark Ping, Hardbat, Sandpaper, TTX, mini table... sous forme de tableaux par équipes (un licencié/un non licencié ; deux membres de la même famille, un loisir avec un compétiteur, etc.).
- les événements sportifs ouverts aux personnes extérieures au club. Ces événements peuvent donner envie aux personnes non licenciées de s'inscrire au club.
- la licence Découverte est un outil de promotion créé par la FFTT, qui donne droit au bénéficiaire à quatre semaines d'essai avant de basculer sur une licence Loisir, Compétition ou Liberté.
- les événements payants : ils permettent de donner de la visibilité au club et de générer des recettes alimentant les caisses du club (exemples : lotos, soirées dansantes, soirées repas, etc.).

– les stages : organisés durant les vacances et les week-ends permettent de proposer une continuité de l'activité. Ils permettent aussi une accélération à la progression. Ces stages peuvent être inclus dans la cotisation annuelle ou être proposés avec une facturation supplémentaire.

– les soirées sportives à thème : elles permettent de dynamiser le club, de proposer des actions différentes et de sortir de la monotonie des créneaux hebdomadaires (exemples : faire venir un champion, un intervenant, un entraîneur professionnel pour une soirée, progresser au service, jouer en double, etc.).

À SAVOIR

L'«Annuaire des bonnes pratiques et observatoire de la FFTT» est une plateforme pour prendre et partager des idées de manifestations que vous pouvez proposer !

www.fftt.com/observatoire

Cette plateforme en ligne vous permet d'accéder à des fiches pratiques d'actions réalisées partout en France à l'initiative de clubs, de comités et de ligues.

Vous pouvez les rechercher, selon vos besoins, par thématiques ou par mots – clés, et elles seront autant de sources d'inspiration pour animer votre structure et votre territoire.

À votre tour, vous pourrez partager vos expériences (fiche + lien : <https://www.fftt.com/observatoire/wp-content/uploads/2024/06/fiche-bonnes-pratique-V4.pdf>)





initiatives.fr
AU CŒUR DES PROJETS SPORTIFS

**DES SOLUTIONS
CLÉS EN MAIN
POUR LEVER DES FONDS**

Ventes de chocolats, tombolas,
objets personnalisés...

**FAITES VOTRE DEVIS
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE**
CONTACTEZ-NOUS

**UNE OFFRE ADAPTÉE
À VOS BESOINS**
Devis personnalisé selon vos
objectifs et votre projet.

**DES REMISES DÉGRESSIVES
SUR VOS COMMANDES**
Plus vous commandez,
plus vous économisez !

**UN PARTENAIRE FIABLE
DANS LA DURÉE**
Des solutions de collecte
pour chaque saison.

LES MANIFESTATIONS EXTERNES AU CLUB

Organiser ponctuellement une action promotionnelle peut être porteur pour le club (exemples : démonstrations dans les galeries marchandes, forum des associations, Premier Pas Pongiste local, animation communale pour les non-licenciés, journée portes ouvertes, journées «Sentez-vous sport», etc.).

L'animation du club se fait aussi en dehors des murs de l'association. Cela permet d'accentuer la visibilité du club, de recruter de nouveaux licenciés et/ou de proposer des services à d'autres types de pratiquants plus ponctuels.

Exemples :

- forum des associations : installer une table de tennis de table même une mini-table pour faire jouer et animer votre espace. Cette activité permettra d'optimiser votre présence, de gérer le temps d'attente et de donner de la visibilité à votre club.

- Ping Tour : il permet d'aller à la rencontre de la population locale. Il présente les pratiques que vous proposez au club. C'est la manifestation ponctuelle qui donne le plus de visibilité à votre club (voir chapitre «Jouer»).

- événement ponctuel sur les tables extérieures de la commune. Animer les espaces publics permet de proposer un service de proximité, notamment le week-end ou pendant les vacances scolaires. L'animation des espaces publics pour les usagers est plutôt bien perçue par la commune et donne de la visibilité pour recruter de nouveaux licenciés.

- découverte et animation de PingVR. Cette pratique hybride vous permet de faire découvrir le ping et de faire jouer sans transporter de tables. Cet outil ludique intéresse les adolescents, les étudiants mais également les adultes et seniors.



Ce qu'il faut retenir : entretenir la convivialité !

L'organisation de manifestations festives et sportives internes ou externes permet de renforcer la convivialité entre membres du club.

L'organisation de tournois hors tennis de table (jeux de cartes, lotos, soirées dansantes, multisport, etc.) attire généralement beaucoup de monde.

La mise en place de tournois internes (en début, milieu et fin de saison) permet de renforcer les liens intergénérationnels.

Se sentir bien dans son club, c'est également se sentir reconnu.

La valorisation lors d'une remise de distinctions ou de récompenses (par exemple à l'assemblée générale du club) est toujours appréciée.

ACCUEILLIR ET ORGANISER DES COMPÉTITIONS OFFICIELLES

Les compétitions se déclinent du niveau départemental au niveau national. Chaque saison, leurs règlements sont consignés dans les règlements sportifs fédéraux. Ils sont consultables sur le site fédéral et sont régulièrement mis à jour. Vous retrouverez le descriptif des différentes compétitions dans la rubrique «Jouer» du présent guide.

Quels types de compétitions accueillir ?

– Tournois : votre club peut organiser un tournoi officiel départemental, régional ou national (demande d'homologation envoyée à l'instance fédérale de référence).

– Compétitions complémentaires : la fédération, les ligues et les comités départementaux mettent en place des compétitions complémentaires (individuelles, par équipes, pour les jeunes ou les vétérans) destinées à satisfaire un public plus large. Un appel à candidature est fait afin de trouver des structures pour accueillir ces compétitions..

À chaque début de saison, votre club peut candidater pour organiser des compétitions (en fonction d'un cahier des charges). Voir sur le site fédéral rubrique «Compétitions».

Les avantages de l'accueil de compétitions :

- montrer à la commune le dynamisme de l'association.
- se rapprocher du comité ou de la ligue pour travailler ensemble.
- générer des recettes pour faire vivre le club (subventions, buvette, services, etc.).
- valoriser les qualités du club auprès des autres licenciés venant participer à la compétition.
- faire connaître le club auprès du grand public en communiquant sur l'évènement.
- mobiliser et fédérer les membres du club au service du projet associatif.
- former des arbitres et juges-arbitres au sein du club pour être plus autonomes dans la gestion de la compétition.

Pour accueillir ces compétitions, parfois votre salle ne suffit pas en termes d'espace ou de tables. Renseignez-vous auprès de votre collectivité des conditions d'accès à des équipements plus grands pour l'organisation d'une compétition sportive ponctuelle pour laquelle votre salle de pratique habituelle ne suffirait pas.





www.fft.com/communiquer

2.4

ANIMER PAR LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION

Animer le club, c'est le faire vivre en interne d'une part et le promouvoir en externe d'autre part. La communication n'est pas un «plus», c'est un outil essentiel de développement. Elle permet :

- d'attirer de nouveaux adhérents ;
- de rassurer les parents ;
- de valoriser les bénévoles ;
- de séduire des partenaires ;
- de crédibiliser le club auprès des collectivités.

Un club bien structuré mais invisible progresse lentement.

Un club visible et cohérent crée une dynamique et se développe rapidement.

Soigner la visibilité du club

Le club doit être visible en externe pour bien accueillir les nouveaux licenciés (site internet, réseaux, affichage, signalisation du club – référencement google maps et autres...).

LA PROMOTION OU COMMUNICATION EXTERNE

C'est important pour le club afin d'être identifié et reconnu dans l'environnement proche qu'est la commune. C'est le but poursuivi par la communication externe.

Communiquer est primordial pour exister et se développer.

Accrocher l'attention du public non-pongiste, retenir l'intérêt des partenaires sont des missions promotionnelles habituelles.

À SAVOIR

La fédération vous propose chaque saison un kit de communication pour la rentrée sportive. Ce kit personnalisable à l'image et aux coordonnées de votre club est gratuit. Il est composé d'affiches, de flyers, et d'outils pour l'accueil de vos licenciés. Ce kit met en avant toutes les facettes du Ping afin que vous y trouviez celles qui correspondent à vos besoins (pratique traditionnelle, nouvelles pratiques, affiches de champions, honorabilité...). Les commandes ont généralement lieu en mai pour une réception au mois de juin dans les clubs.





Mais comment faire ?

Pour cela, il convient de se poser un certain nombre de questions pertinentes :

Quel message voulons-nous diffuser ?

Quelles valeurs portons-nous ?

Quelle image souhaitons-nous véhiculer ?

Que peut nous apporter un partenaire ?

Quelles manifestations devons-nous organiser pour promouvoir notre discipline dans la commune ?...

Les outils stratégiques :

Travailler la communication c'est en quelque sorte établir le plan de lancement visant à obtenir un impact local activable rapidement pour un budget maîtrisé. Les objectifs sont précis :

- Faire connaître le club
- Donner envie de venir essayer
- Convertir en adhérent licencié

Il faut créer une image claire et professionnelle. Quelle que soit la taille du club, certains éléments sont essentiels :

- Un logo identifiable ;
- Des couleurs cohérentes ;
- Un nom clair ;
- Un maillot ou une tenue identifiable ;
- Un visuel homogène sur les supports.

Ce professionnalisme visuel rassure :

- Les parents ;
- Les partenaires ;
- Les collectivités ;
- Les nouveaux adhérents.



- Le site Internet est un outil de communication indispensable, il permet de communiquer auprès d'un maximum de personnes à condition que le contenu soit attrayant et mis à jour très régulièrement. Le «bouche à oreille» devient la meilleure publicité pour le faire connaître aux non-pongistes. Attention ! Le site internet du club doit être mis à jour régulièrement et être en lien sur d'autres sites locaux (mairie, espaces jeunes, associations...), sans oublier les organes pongistes (comité, ligue, FFTT).

- Une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) est complémentaire notamment chez les jeunes adhérents et permet une communication plus rapide et instantanée des événements.

Les médias :

- la presse locale (presse écrite, radio, télévision) est un vecteur essentiel de communication. Connaître les correspondants est important ; les recevoir, leur transmettre les informations, c'est encore mieux pour être publié plus souvent. N'oubliez pas d'ajouter des photos de qualité aux comptes-rendus. Il ne faut pas avoir peur de les solliciter !

Les supports et outils de communication :

- L'utilisation des panneaux municipaux pour apposer des affiches,
 - la présentation du club dans le bulletin municipal ou le journal de quartier,
 - la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres sont aussi des moyens intéressants pour se faire connaître.



Ces différents outils peuvent s'avérer utiles et efficaces en particulier en début de saison lorsque le club participe localement au forum des associations ou organise des journées portes ouvertes.

Pour se faire connaître, le visuel (image et vidéo) est essentiel et doit être impactant ; ne l'oubliez pas !

Pensez aussi que les commerces de proximité peuvent vous soutenir dans cette démarche promotionnelle...

LA COMMUNICATION INTERNE

La communication interne joue plutôt un rôle de fidélisation au sein du club. En étant informé, le licencié se sent plus concerné, se mobilise parfois plus facilement. Il faut trouver

le juste milieu dans la quantité et la qualité de l'information envoyée !

- La mise en place de mailings, réguliers mais pas trop envahissants (2 par mois maximum), est à organiser par l'équipe dirigeante pour communiquer avec vos licenciés, pourquoi pas sous forme de newsletters si vous avez les compétences en interne.

- Informez vos licenciés des avantages liés à leur licence (espace personnel, ma petite sponso, réception d'informations, certificat médical, assurance...)

- Des outils de messagerie instantanée comme WhatsApp ou Telegram sont également très efficaces pour communiquer au sein d'un club, de groupes de travail, d'une équipe...

Mais attention, les moyens modernes de communication ne remplacent pas tout !

- Afficher les informations essentielles dans la salle reste un vecteur privilégié d'information

- Donner un livret sur le club à vos licenciés avec les informations de la saison (document en main propre)

- Inviter les adhérents à des réunions d'information (suivies d'un apéritif pour la convivialité) vous permet de faire passer des messages (avancée du projet, résultats, recherche de bénévoles...) en même temps que des liens se créeront entre les personnes présentes, adhérents, dirigeants, parents, entraîneurs, partenaires.

- Demander l'avis des adhérents sur telle ou telle orientation et/ou décision à prendre est une bonne façon de les associer à la vie du club. De même, n'hésitez pas à évaluer leur satisfaction grâce à des sondages : vous pourrez vous appuyer sur leurs remarques constructives pour améliorer ce qui peut l'être (création d'une boîte à idées au sein du club).

4 FOCUS À PRENDRE EN COMPTE

RÉUSSIR SON LANCEMENT DE SAISON

Le début de saison est un moment important et stratégique. Voici quelques actions qui vous permettront de commencer dans de bonnes conditions :

- Organisez une journée «portes-ouvertes» avec des activités variées : essais libres, mini-tournois, démonstration de joueurs de bon niveau ; le tout dans un contexte convivial : musique, collation, boissons... Communiquez 3 semaines avant, et relancez 1 semaine avant.
- Proposez des séances d'essai gratuites et rédigez une phrase d'accroche simple et percutante. Par exemple : Et si vous testiez le ping ? 4 séances de découverte gratuites pour tous les niveaux !
- Organisez une démonstration ou un tournoi d'animation ;
- Veillez à faire paraître un/des article(s) dans la presse locale ;
- Établissez des relais, des passerelles entre la mairie et les écoles (information)

L'objectif n'est pas seulement de recruter, c'est surtout d'installer une image positive.

ATTIRER ET FIDÉLISER LES PARTENAIRES

Un partenaire local cherche :

- De la visibilité ;
- Un retour sur son activité
- De la cohérence avec ses valeurs ;
- Un club structuré ;
- Une relation durable.

Proposez :

- Le logo sur les maillots ;
- Un affichage dans la salle ;
- Une présence sur les réseaux ;
- Une visibilité et une présence lors d'événements ;
- Des remerciements publics.

Préparez une petite plaquette simple présentant :

- Le club et ses activités ;
- Ses chiffres (nombre de licenciés, nombre d'équipes, niveau sportif) ;
- Ses publics ;
- Ses projets ;
- Les formules de partenariat.



COMMUNIQUER AVEC LES COLLECTIVITÉS

Une mairie apprécie :

- Un club organisé ;
- Un projet éducatif clair ;
- Une stabilité des dirigeants ;
- Des retours positifs des habitants ;
- Une participation aux événements communaux.

Informez régulièrement la collectivité :

- Résultats marquants ;
- Projets jeunes ;
- Actions sociales ;
- Besoins éventuels.

La relation institutionnelle se construit dans la durée

GÉRER LES SITUATIONS SENSIBLES

En cas de tension interne ou d'incident :

- Évitez les publications et manifestations émotionnelles ;
- Privilégiez la communication interne ;
- Protégez l'image du club ;
- Restez factuel.

Un club peut traverser des difficultés ; ce qui compte, c'est la manière dont elles sont gérées.

3

GÉRER LE CLUB

www.fftt.com/gerer-son-club

C'est la fonction la moins visible dans le club et pourtant essentielle !

Il est important de savoir s'entourer d'une équipe afin de se répartir les différentes tâches à réaliser dans une association.

Chaque personne impliquée prend en responsabilité une ou plusieurs missions, pas toutes. Néanmoins comme tout est relié dans la vie d'un club, Il est souvent très utile de savoir ce que font les autres !

Le dirigeant, seul, ne peut tout gérer. Le club est un ensemble dans lequel chacun doit trouver sa place et tenir son rôle.

L'équipe, une fois constituée et organisée, se dotera d'un projet pluriannuel, formalisé par écrit et partagé avec l'ensemble des adhérents. Ce projet de club s'appuiera sur un état des lieux et des indicateurs de réussite mesurables.

Le club est une association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 (ou dans les départements 57-67-68 par les articles 21 à 79 du code civil local) et fait partie de la Fédération française de tennis de table, cela implique le respect de certaines règles et actes essentiels.

Le site internet de la fédération propose des ressources pour les dirigeants dans l'onglet «vie du club».

La gestion club est la fonction invisible sans laquelle le club ne peut fonctionner. Savoir s'entourer d'une équipe et déléguer permet de répartir les tâches à réaliser au sein de l'association.

Le dirigeant, seul, ne peut pas tout gérer. Le club est un ensemble dans lequel chacun doit trouver sa place et tenir son rôle. Chaque personne souhaitant s'impliquer peut prendre en charge une ou plusieurs missions (pas

toutes) tout en communiquant avec le reste de l'équipe afin d'éviter le doublement des actions.

L'équipe rédige un projet pluriannuel partagé avec l'ensemble des adhérents.

Ce projet de club s'appuie :

- Sur un état des lieux.
- Sur la politique du club et de la commune.
- Sur des indicateurs de réussite mesurables.

La construction du projet :

- Il résulte de l'ambition commune de progression au sein du club :
- Il doit être clair et rédigé par les dirigeants avec une identification.
- Des moyens humains mis en œuvre.
- Des grandes lignes budgétaires s'y rapportant !
- Accompagnement du comité départemental, de la ligue régionale et de la fédération.

3.1 UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE



UN COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur est l'organe de direction du club.

- Il est composé du président, du secrétaire et du trésorier.
- Il est complété d'autres membres élus (statuts de l'association et/ou règlement intérieur) par l'assemblée générale (AG) du club.

Chaque réunion du comité directeur/chaque AG fait l'objet d'un procès-verbal qui est archivé et/ou affiché. Ces comptes-rendus renferment les éléments constitutifs de l'évolution du club dans le temps.

LES RÔLES DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

(président, membres du comité directeur)

Prévoir :

- Rester en veille sur l'environnement du club et les évolutions du sport dans la société, dans sa commune, sur son territoire.
- Fixer des objectifs clairs et acceptés par l'équipe dirigeante.
- Mesurer les activités et les résultats liés aux objectifs.
- Se former.

Organiser :

- Définir les tâches et les répartir entre chaque membre de l'équipe selon leurs souhaits.
- Mettre en place une méthode de travail, utiliser des outils adaptés et actualisés.

Coordonner :

- Donner du sens et reconnaître le travail fourni par les membres de l'équipe.
- Assurer la transparence du circuit d'information, veiller à la bonne circulation des informations au sein de l'équipe.
- Impliquer l'équipe dans les prises de décision.
- Entretenir des relations conviviales de travail au sein de l'équipe.

Evaluer :

- Suivre la mise en œuvre du projet, dresser des points d'étape et des bilans à partir des indicateurs.
- Établir régulièrement un diagnostic du fonctionnement de l'équipe, identifier les difficultés ou les besoins de compétences pour trouver des solutions.
- l'honorabilité des dirigeants du club.



3.2

LA GESTION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

LA GESTION ADMINISTRATIVE

L'affiliation

Pour être attaché à la FFTT, le club doit s'affilier la première année et se réaffilier lors de chaque début de saison (à partir du 1^{er} juillet) auprès de son comité départemental ou de sa ligue régionale.

Les démarches se réalisent à partir de l'espace «Mon Club» sur le logiciel de gestion fédéral SPID.

Les statuts

Ils définissent le fonctionnement de l'association. Leur rédaction obéit à certaines obligations. Ils sont déposés en préfecture pour la création de l'association. C'est un document précieux pour le club.

Le règlement intérieur

Pour compléter les statuts et affiner la description des règles de fonctionnement du club, un règlement intérieur peut être rédigé. Il n'est pas soumis au contrôle de la préfecture (mais doit être approuvé par une AG ordinaire ou extraordinaire) et peut être mis en place après le dépôt des statuts.

L'assemblée générale ordinaire

Chaque année, les adhérents se réunissent en une assemblée générale ordinaire pour :

- Entendre et voter les différents rapports de la saison écoulée (dont le rapport moral du président, le rapport du trésorier sur les comptes).
- Entendre et voter les propositions de budget et tarifications et les projets pour la saison à venir.
- Procéder aux éventuelles élections des membres du comité directeur, des vérificateurs aux comptes, des signataires du (ou des) compte(s) bancaire(s) si modification et désigner le représentant du club aux assemblées générales du comité départemental et de la ligue régionale.
- Désigner (comme prévu par les statuts) les vérificateurs aux comptes et les inviter à venir contrôler périodiquement la tenue de la comptabilité durant la saison.

L'assemblée générale extraordinaire

Prévue par les statuts, elle peut être provoquée par le président ou les adhérents (modification des statuts, et/ou du règlement intérieur, défiance des adhérents envers leurs dirigeants, etc.).

À SAVOIR

Avec le système d'information fédéral, «Spid mon club» de nombreuses opérations administratives sont accessibles en ligne pour les clubs : Spid mon club : <https://monclub.fftt.com/login>

Le club peut aussi s'affilier à d'autres fédérations (Handisport, Sport Adapté) ou faire déjà partie d'une fédération multisport (ASPTT, FFCO...).

LA GESTION FINANCIÈRE / POLITIQUE DE RESSOURCES

Une association loi 1901 peut faire des excédents s'ils sont utilisés au service de l'association.

Pour financer son projet de club, l'équipe dirigeante va identifier :

- Les prestations offertes par le club.
- La qualité d'encadrement (bénévole, salarié).
- Les différents publics accueillis.

Une politique de ressources fiable, juste et équilibrée sur le plan financier s'appuiera sur :

- Un montant de cotisation adapté aux coûts réels de l'activité, au contexte local, à des offres spécifiques et promotionnelles, à la réversion de la part «licences».
- L'organisation d'évènements sources de bénéfice.
- Une stratégie de partenariat public ou privé : subventions de l'État et des collectivités, appels à projet, sponsoring, mécénat d'entreprises ou de personnes physiques.

Vous pouvez travailler votre politique tarifaire en vous appuyant sur les outils fédéraux mis à votre disposition avec KOTEEZ (voir plus loin) et disponible sur le site fédéral :

www.fft.com/koteez

Le suivi comptable :

Établir en fin de chaque exercice :

- Un compte de résultat.
- Un bilan.
- Le cas échéant les annexes correspondantes

Respecter les grands principes comptables, en particulier :

- La sincérité des comptes.
- Le principe de prudence.
- Se soumettre au contrôle des vérificateurs.

Le club devra pouvoir «justifier» tous les produits (recettes) et charges (dépenses) comptabilisés ou qui doivent l'être (n'ayant pas encore fait l'objet d'une opération de trésorerie).

Établir la prévision budgétaire pour l'exercice :

- Produits/recettes (cotisations, recettes diverses et subventions).
- Charges/dépenses (frais de fédération, ligue, comité départemental, salaires, indemnités diverses, achats de matériel, balles, frais de déplacements, arbitrage).

Compte en banque :

- S'assurer que les personnes signataires du compte sont en adéquation avec les statuts déposés à la préfecture et le compte-rendu de l'assemblée générale.
- Modifier les signataires en cas de changement d'élus.

Dans le cas d'un club employeur, établir, ou faire établir par un prestataire (Profession Sport & Loisirs ou CDOS) :

- Les bulletins de salaires.
- Les cotisations et paiements aux organismes sociaux (trimestriels, annuels) liés aux charges salariales.

EXEMPLE À TITRE INDICATIF :

Type de ressource	Poids estimé	Stabilité
adhésions	40% - 60%	élevée (récurrence annuelle)
subventions	20% - 40%	variation (dépend des politiques locales)
sponsoring	5% - 15%	fragile (dépend du tissu local)
buvette / stages	10%	variable (dépend du dynamisme des bénévoles)

Poste de dépenses	Montant estimé	Engagement vers l'action
encadrement (entraîneur)	10 500 €	Recrutement d'un DEJEPS (temps partiel)
licence & engagement FFTT	4 500 €	variation (dépend des politiques locales)
matériel (balles, tables, maillots)	3 000 €	renouvellement du parc pour un confort de jeu accru et une qualité de service
frais de déplacement	1 500 €	soutien aux compétiteurs pour le match à l'extérieur
communication & administratif	1 500 €	site web, affiches, frais bancaires et assurances
réserve / imprévus	1 000 €	sécurité financière (casse matériel, baisse de subvention)
Total dépenses	22 000 €	

Poste de recettes	Montant estimé	Action concrète associée
cotisations (adhésions)	11 000 €	Campagne de recrutement (portes ouvertes, forum)
subventions municipales	3 500 €	Rédaction du dossier de subvention et RDV élus
partenariats / sponsoring	2 500 €	Création d'une plaquette de communication et de démarchage
événements (tournois/buvette)	3 000 €	Organisation d'un tournoi régional et soirées club
aides spécifiques (ANS/Pass Sport)	2 000 €	Montage de dossiers thématiques (sport santé/jeunes)
Total recettes	22 000 €	



www.fftt.com/les-licences

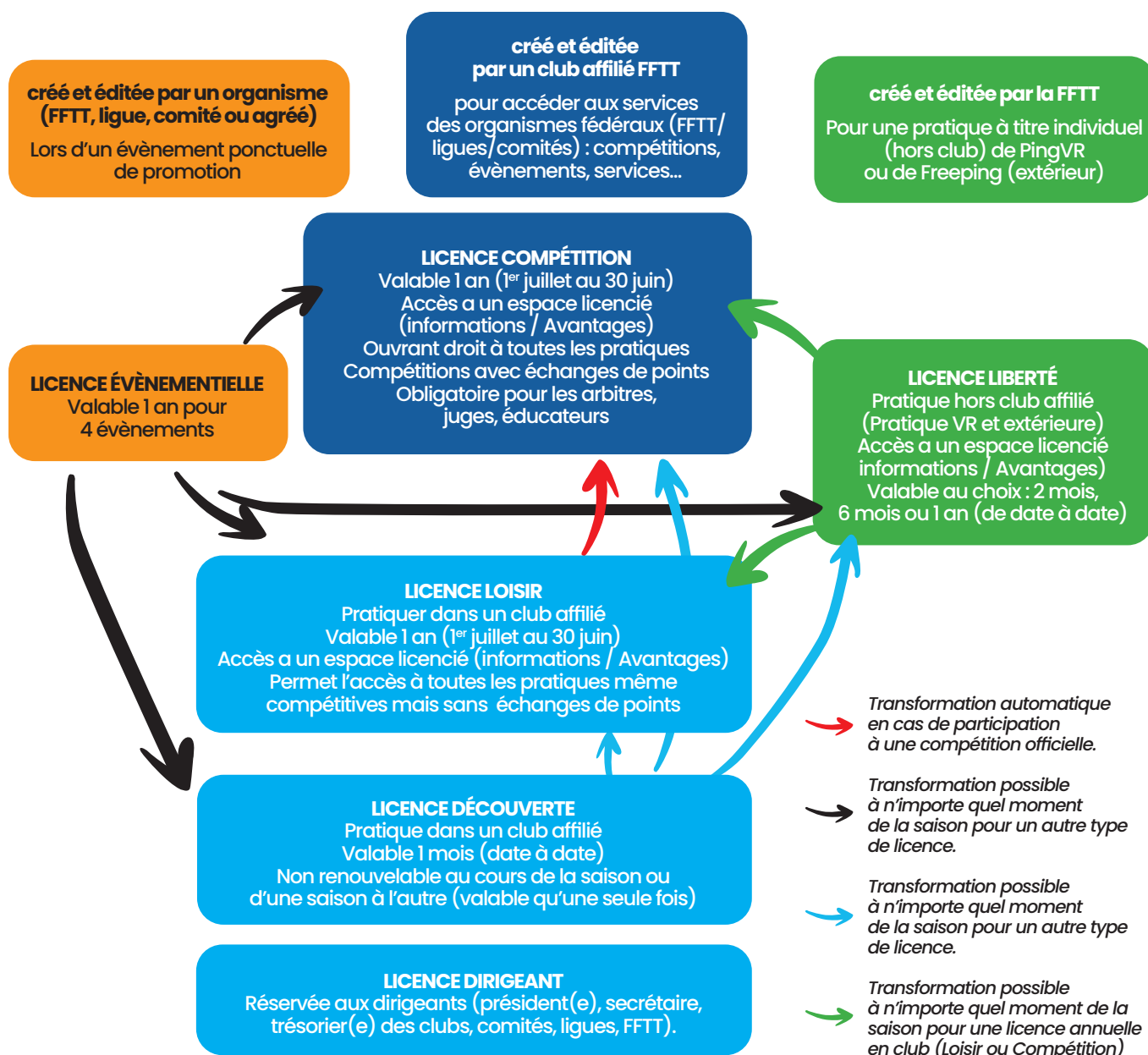
LES LICENCES

Tous les adhérents d'un club doivent être licenciés ; c'est une obligation réglementaire (statuts). La finalité de la licence, outre les garanties d'assurance qu'elle procure, est de responsabiliser, valoriser et motiver le pratiquant dans le système fédéral et qu'il contribue à développer et dynamiser le club et l'activité.

Il existe 6 types de licence dont 4 pour les adhérents du club (voir schéma) :

- La licence Compétition, Loisir, Découverte, Dirigeant ;
- 2 licences pour une pratique en dehors club : la licence Événementielle, la licence Liberté.

LES LICENCES



La responsabilité du dirigeant :

- Renouveler ou établir les licences Découverte, Compétition, Loisir ou Dirigeant à tous les adhérents ;
- Transformer les licences Découverte pour les licenciés que vous aurez convaincus de poursuivre ;
- Vérifier la présence du certificat médical, du Parcours prévention santé (PPS) ou du questionnaire de santé pour les licences qui le nécessitent.

Concernant les prérequis pour obtenir une licence Dirigeant, Compétition, Loisir ou Liberté avec la mention «en règle avec la certification médicale», il convient de présenter pour les :

- Mineurs : Auto-questionnaire de santé spécifique ;
- 18 à 64 ans : Parcours de prévention santé (PPS) ;

- 65 ans et plus : Certificat médical à chaque changement de catégorie et PPS dans l'intervalle.

Dans les trois cas, la présentation d'un certificat médical est possible et permet la prise de licence en lieu et place de la présentation d'un PPS ou d'un auto-questionnaire.

En cas d'absence de présentation d'un document médical, la mention «sans pratique sportive» sera inscrite sur la licence concernée. La délivrance d'une licence Découverte est subordonnée à la présentation de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif.

- Établir au fur et à mesure le listing des licenciés du club, avec tous les renseignements indispensables et utiles, notamment une adresse électronique à jour, tout en veillant au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

LES OUTILS

SPID - MON ESPACE CLUB

La fédération met à disposition des clubs un Système pongiste d'information décentralisé (SPID) permettant d'accéder aux prises de licences, à la saisie des données du club, aux documents administratifs du club.

C'est l'interface connectée entre tous les niveaux de la fédération.

C'est un outil important à prendre en main pour faciliter le suivi du club (affiliation, saisie de licences, informations sur la salle, les caractéristiques du club, éléments financiers...).

Un seul identifiant et mot de passe par club est donné pour contrôler les données.

Lien : monclub.fftt.com/login/



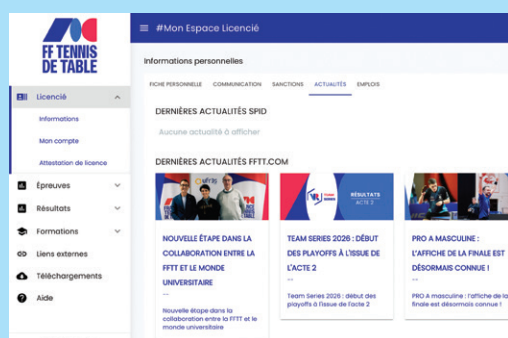
La saisie des données par le club est essentielle pour que les instances puissent facilement communiquer avec le club. C'est un outil qui vise à être facilitant et qui s'améliore dans le temps !

Les **encadrants** (éducateurs, coaches, etc.), les **dirigeants** et les **arbitres**, doivent eux-mêmes (dans leur espace personnel licencié) obligatoirement cocher la case «encadrant» pour le contrôle d'honorabilité.

À SAVOIR

LA LICENCE DÉMATÉRIALISÉE AU SERVICE DES LICENCIÉS ET DIRIGEANTS

Chaque club possède une fiche d'identité sur la carte des clubs : www.carte.fftt.com et possède une URL dédiée pour permettre aux licenciés et futurs licenciés de matérialiser leur demande de licence au club. Cet outil permet très facilement de renouveler les licences et de récupérer les données du licencié qu'il a saisi lui-même. Relié à la base SPID, la licence est validée en un clic par le dirigeant ! C'est un gain de temps pour le licencié et pour le dirigeant. Pour en savoir plus : www.fftt.com/les-licences/



MON COMPTE FFTT

La fédération propose à chaque licencié un espace numérique permettant de gérer ses informations personnelles.

Pensez à donner à vos licenciés l'accès à leur espace personnel : malicence.fftt.com leur adresse mail dans leur fiche licence.



www.mapetitesponso.fr/federations/tennis-de-table

C'est une application de cashback solidaire, les adhérents de votre club (ou toute personne choisissant votre association comme club de cœur) peuvent vous faire des dons grâce à leurs achats quotidiens. Pour cela, vous devez vous inscrire gratuitement sur ce lien : pros.mapetitesponso.fr/auth/signup

N'oubliez pas de communiquer sur cette application à tous vos licenciés, qui pourront l'utiliser dans près de 15 000 points de vente et sites e-commerce.



www.fftt.com/helloasso

C'est une solution facilitant l'inscription, le suivi d'évènements et les paiements :

- Gérer les adhésions pour votre club, ou créer un bulletin d'adhésion personnalisé. Ceci vous permet d'avoir un endroit centralisé pour gérer les paiements de vos adhérents ou non.
- Une billetterie en ligne, parfaite pour gérer les inscriptions de vos évènements (tournoi internet, billet spectateur), et/ou de les faire apparaître sur l'application Freeping by FFTT pour attirer le grand public.
- De la vente en ligne qui vous permet de vendre les tee-shirts ou les goodies de votre club.
- Il est aussi possible de faire des campagnes de financement participatif qui vous permettront de financer des projets pour votre club.
- Grâce à Hello Asso, vous pourrez également réaliser des formulaires de don et suivre tous les paiements en ligne affectés à votre club.



C'est l'outil de gestion et d'optimisation de votre comptabilité !

- Vous pouvez facilement saisir les nouvelles dépenses et recettes de votre club et ainsi réaliser votre plan comptable associatif.
- Une solution faite pour les néophytes de la comptabilité et aider les trésoriers dans les clubs.
- Pour vous aider dans l'apprentissage de cette solution, vous pouvez être formé en ligne ou en présentiel avec un référent local Basicompta®.

Il est maintenant possible de lier votre compte Hello Asso et Basicompta® afin que toutes les dépenses et recettes d'Hello Asso soient directement rentrées dans votre compte Basicompta®. Grâce à cette option vous pouvez gagner encore plus de temps !



www.fftt.com/koteez

C'est la solution parfaite pour trouver puis gérer les tarifs des cotisations, de vos évènements, faire des projections de tarifs :

- Renseignez la plateforme de l'ensemble de vos produits (subventions, dons, partenariats...) et de vos charges (infrastructure, salaires, charges courantes).
- Vous pourrez définir les bons tarifs à pratiquer et ainsi calculer votre marge ;
- Vous bénéficiez de Koteez gratuitement, grâce à la prise en charge par la FFTT, utilisez le lien d'inscription : <https://fftt.koteez.com/#/join/club/5fe2ecf6f28b370017e4d9c1>

NOUVEAU

La FFTT travaille pour mettre à disposition son API vers des outils de gestion interne de licenciés :

Kalisport : www.kalisport.com

Mon Club : monclub.eu

WebAS : webas.fr

Sportrégions : www.sportsregions.fr

Sport Easy : www.sporteasy.net/fr

Gestion Ping : www.gestion-ping.fr

Tous ces outils vous permettent de gérer vos licenciés (adhésion avec connexion avec la base SPID), communication, gestion des groupes, comptabilité, gestion administrative... Ces outils permettent de faire gagner du temps aux dirigeants du club.

LA PLANIFICATION SUR LA SAISON

La saison sportive court du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année N+1. Cette saison sportive est jalonnée de temps forts administratifs, financiers et sportifs. Voici les grandes lignes par secteur :

Administratif :

La fédération édite une circulaire administrative aux ligues et comités afin que ceux-ci ajoutent les éléments spécifiques de leur territoire. Une fois finalisée localement, ce document est envoyé aux clubs avant la fin de la saison sportive pour accompagner le lancement de la suivante.

- **La réaffiliation** (du 2 juillet et avant le 15 juillet environ). Bien vérifier sur SPID «Mon Espace club», les informations demandées pour une mise à jour sereine de la saison sportive : prendre les licences des dirigeants, adresse de la salle ou des salles, modification des rôles au sein du club, nom du ou des employés.
- **Le renouvellement** des licences des membres du club (à partir du 2 juillet, à faire avant la reprise des compétitions pour les compétiteurs de fin août à mi-septembre).
- **Les engagements** des équipes en championnat (fin de saison précédente à fin août pour de nouvelles équipes en championnat départemental).
- **Les engagements des joueurs** au critérium fédéral (fin août-début septembre).
- **Suivre la période des mutations** ordinaires qui est encadrée en fin de saison (environ du 15 mai au 30 juin) et la période des mutations exceptionnelles, encore plus encadrée, mais qui court du 15 juillet au 30 avril (attention de vérifier toutes les caractéristiques spécifiques

en fonction du type de mutation et du niveau du joueur).

Financiers :

- **Échéances de paiements** de la part licence, du critérium fédéral, de son compte club (via SPID). Chaque ligue met en place un échéancier de prélèvements. Souvent en plusieurs fois pour permettre de ne pas impacter les trésoreries des structures.

- **Vérification du paiement des cotisations** des membres.

- **Les demandes de subventions** et les appels à projets (notamment l'ANS-PSF en mars de l'année sportive). Remplir et déposer les dossiers de demandes de subventions annuelles :
 - o Mairie (annuel).
 - o Projet sportif fédéral (PSF) pour les subventions de l'Agence nationale du sport (ANS).
 - o Conseil départemental (annuel ou pluri-annuel).
 - o Conseil régional (annuel ou pluriannuel).
 - o Appels à projets (suivre la newsletter fédérale «À votre service» qui est mensuelle).

Avoir son tableau de bord récapitulatif

Cet outil est à constituer au fil de l'eau et il permettra de réaliser le compte rendu d'activité du secrétaire général, qui permet de retracer les faits marquants et les chiffres clé de la saison lors de l'assemblée générale :

- L'effectif de l'année (avec possibilité de sortir des statistiques).
- Les équipes engagées, joueurs participant aux épreuves individuelles et résultats obtenus.
- Les manifestations organisées dans le club, ou par le club.
- Les formations suivies ou les diplômes obtenus (techniciens, arbitres, dirigeants).
- Les labels fédéraux ou distinctions obtenus par le club.
- Les subventions demandées et obtenues, les contrats de partenariat divers.

Sportive :

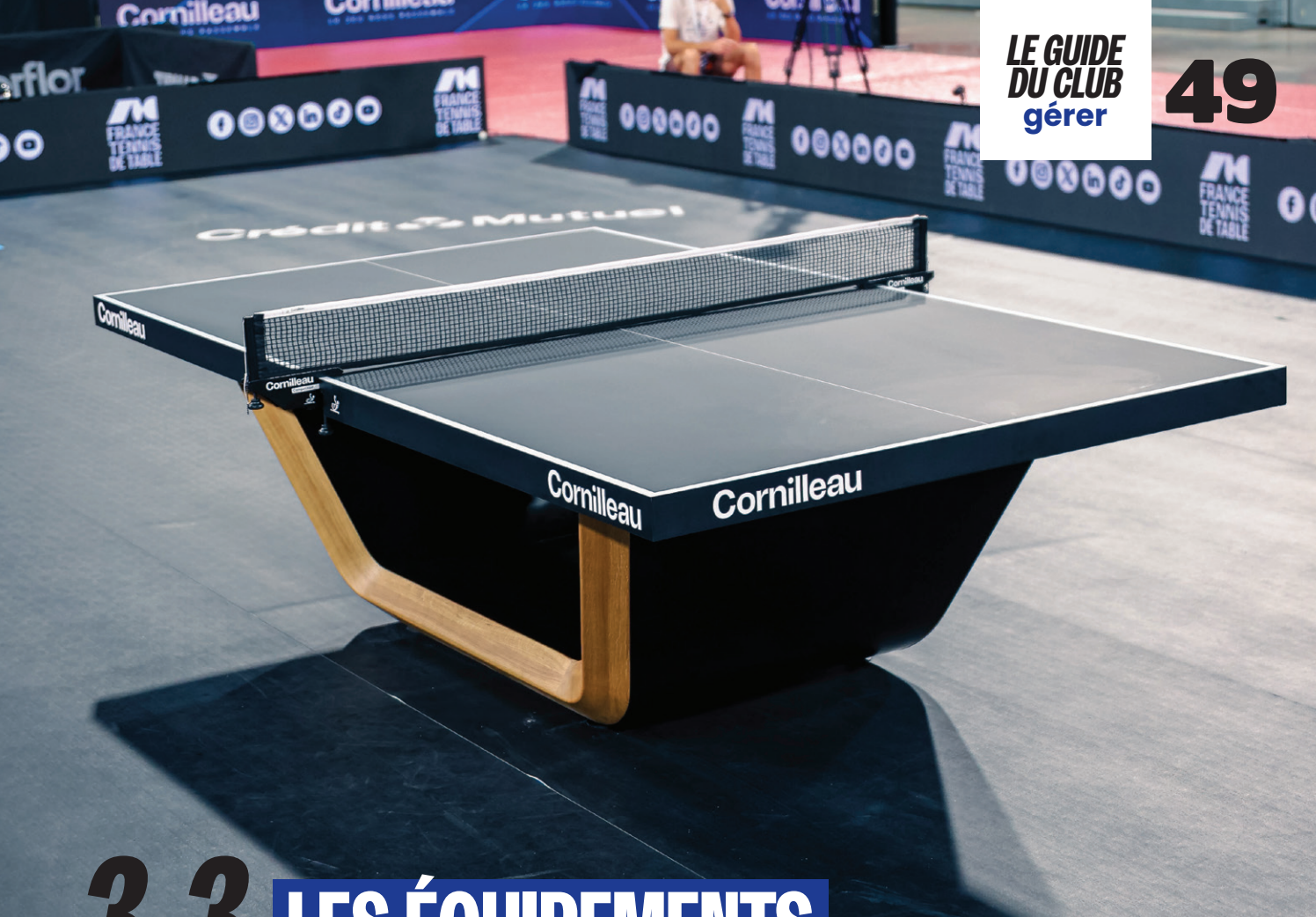
- Constituer, afficher et diffuser les plannings des heures d'entraînement du club.
- Suivre un tableau des joueurs engagés dans les compétitions avec date d'engagement, modalités de prise en charge.
- Suivre les résultats qui influent sur la qualification à d'autres compétitions (finales locales après le critérium, compétition par âge, par classement avec une qualification).

À SAVOIR

Une assurance est comprise dans l'affiliation qui couvre le club pour les actions qu'elle organise pour ses licenciés.

Retrouver ces attestations dans «Mon Espace Club» rubrique Administratif :

- Télécharger votre attestation d'affiliation.
- Télécharger votre attestation d'assurance.



3.3 LES ÉQUIPEMENTS

LA SALLE

L'importance de l'équipement est évoquée dans le chapitre «Animation» de ce guide du club et principalement sur la notion d'espace pour accueillir le maximum de licenciés.

Dans le cas où l'agrandissement de la salle est le projet prioritaire du club, les «instances fédérales» (comité, ligue, fédération) se rendront disponibles pour conseiller et assister le club dans toutes ses démarches : étude de faisabilité, conseils techniques pour l'agencement des locaux et pour l'homologation de la salle, contacts avec les partenaires...

Le document «Construire ou réhabiliter une salle de tennis de table» est d'ailleurs disponible sur simple demande et téléchargeable sur le site de la fédération :

www.fftt.com/proteger-les-pratiquants-2

GESTION DE L'ÉQUIPEMENT

- Élaborer une convention d'utilisation des locaux ou de l'installation avec sa mairie, voire une convention d'objectifs (révisable) selon le montant de la subvention accordée.
- Les modes de gestion des équipements varient selon les politiques des collectivités, le type d'infrastructure et la taille de la collectivité.

- Il est donc important de négocier ces éléments avec la collectivité régulièrement.

- Établir en fonction des règles indiquées, qui peut ouvrir la salle ou l'équipement, qui a les clés, le niveau de responsabilité pour chacun.

ACCESSIBILITÉ ET COMMODITÉS

Une enceinte sportive confortable donne envie aux pratiquants de jouer puis de revenir. Le confort passe par des installations sécurisées, propres, chauffées, spacieuses et accessibles aux personnes en situation de handicap, autant dans la salle que dans les commodités :

- Accès PMR (personnes à mobilité réduite) à l'équipement.
- Accès aux toilettes et à des vestiaires pour les PMR.
- Vestiaires séparés pour les hommes et pour les femmes avec signalétique.
- Espace d'accueil/club house (voir chapitre «Animer»).
- Bureau.
- Armoire à trophées.
- Dans la commune (accès à la salle) et signalétique à l'entrée (visibilité).

LE MATÉRIEL

On parle peu de l'importance du matériel dans la vie d'un club, et pourtant quel dirigeant n'a pas été confronté au problème d'achat de tables, de séparations, filets, balles... et du matériel des joueurs. Enfin, il va de soi que le matériel s'use plus ou moins vite et qu'il s'entretient.

Le montage et le démontage des tables, des filets et séparations entraînent souvent très rapidement la dégradation du matériel.

Il convient donc d'être vigilant :

- Au choix du matériel lors de son achat.
- Aux opérations de montage et démontage réguliers (gymnase partagé).
- A l'amortissement du matériel, de suivre son niveau de dégradation.

Le matériel pédagogique complémentaire à constituer pour le club :

- Balles de différents diamètres et matières.
- Raquettes variées.
- Robot.
- Tables variées ou évolutives, mini-tables.
- Cerceaux, plots, cônes, jalons, cibles colorées.
- Cordes à sauter...

GESTION DU MATÉRIEL

- **Achat** (tables, robot, raquettes...) : possibilité de centralisation par l'intermédiaire d'un membre du club jouant directement le rôle de relais auprès du fournisseur.
- **Entretien** : nécessite de trouver dans le club une ou deux personnes compétentes et suffisamment disponibles, pour s'en occuper.
- **Renouvellement** : en particulier pour les balles, il faut comme pour le reste surveiller les besoins et l'état des stocks.

FINANCEMENT DU GROS MATÉRIEL

- Il peut faire l'objet d'une demande de subvention spéciale auprès de sa collectivité locale au titre de son budget d'investissement (seule la dotation annuelle à son amortissement sera imputée aux différents résultats d'exploitation du club).
- Il existe aussi des régions où le conseil régional subventionne les dépenses d'équipements lourds.
- Renseignez-vous auprès de votre comité ou ligue pour connaître les spécificités locales et auprès du service des sports sur les procédures à accomplir en la matière. Lors d'achats groupés, vous pouvez bénéficier de réductions importantes !

Un sport durable est un sport qui se développe en tenant compte de l'impact de ses activités dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques.

Le tennis de table veut apporter sa contribution à cet enjeu de changement de la société que représente le développement durable. Avec Ping planète dans le cadre de son programme Ping Citoyen, la Fédération propose à toutes les structures et tous les licenciés de tenir compte de ces enjeux dans leur pratique sportive : mobilité douce pour se rendre à l'entraînement, tri des déchets, recyclage du matériel, co-voiturage...

Une affiche dédiée est distribuée à tous les clubs qui ont commandé le Kit de communication.



3.4 LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Le club se situe au carrefour d'un environnement constitué de structures multiples et complexes, chacune ayant ses champs d'action, ses intérêts et ses modes de fonctionnement propres ; essayons d'en faire un rapide tour d'horizon :

LA COMMUNE

C'est l'interlocuteur privilégié du club, les interactions avec ses différents services (sport / technique / éducation / jeunesse...) sont nombreuses :

- Elle est en général propriétaire des installations sportives mises à disposition pour la pratique.
- Elle attribue des subventions de fonctionnement.
- Elle peut mettre à disposition ses services pour l'organisation de compétitions (personnels, matériels divers).
- Elle peut faire appel au club éventuellement pour des animations au sein de la commune (Ping Tour, forums associatifs).

Cette liste montre :

- La nécessité d'avoir une connaissance de l'organisation municipale et de ses orientations en matière sportive.
- Qu'il faut entretenir des liens réguliers et étroits avec les élus et les responsables des différents services.
- Qu'il est indispensable également de les inviter aux assemblées générales et événements organisés par le club.

Les communes d'un secteur sont regroupées également en intercommunalité (communautés de communes ou métropoles) qui peuvent également avoir la compétence sport dans leurs attributions ; il est utile de se renseigner localement sur les lignes politiques décidées par ces structures.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

C'est l'autre collectivité territoriale proche des clubs, même si leurs interlocuteurs naturels sont les comités départementaux. Ils ont généralement des modalités d'intervention auprès des clubs sportifs (chaque conseil départemental définit sa politique) qu'il

convient de connaître et peuvent aider, selon les cas :

- Le fonctionnement associatif ;
- L'emploi sportif associatif ;
- Les événements sportifs ponctuels ;
- L'acquisition de matériel coûteux ;
- Les sportifs et équipes de haut niveau ;
- Le lien avec les collègues.

LE CONSEIL RÉGIONAL

C'est par nature l'interlocuteur des ligues mais peut intervenir parfois auprès des clubs dans certains domaines spécifiques définis dans leurs modalités d'intervention :

- L'emploi sportif associatif ;
- Le haut niveau ;
- Les manifestations sportives d'envergure ;
- Les équipements sportifs ;
- Le lien avec les lycées.

LES SERVICES DE L'ÉTAT

- Ils déploient les politiques publiques en matière de sport ;
- Ils contribuent aux actions de formation et de certification professionnelle (BPJEPS – DEJEPS – DESJEPS) ;
- Ils gèrent les subventions dédiées aux associations sportives.

Ainsi, un club peut réaliser des demandes de subvention :

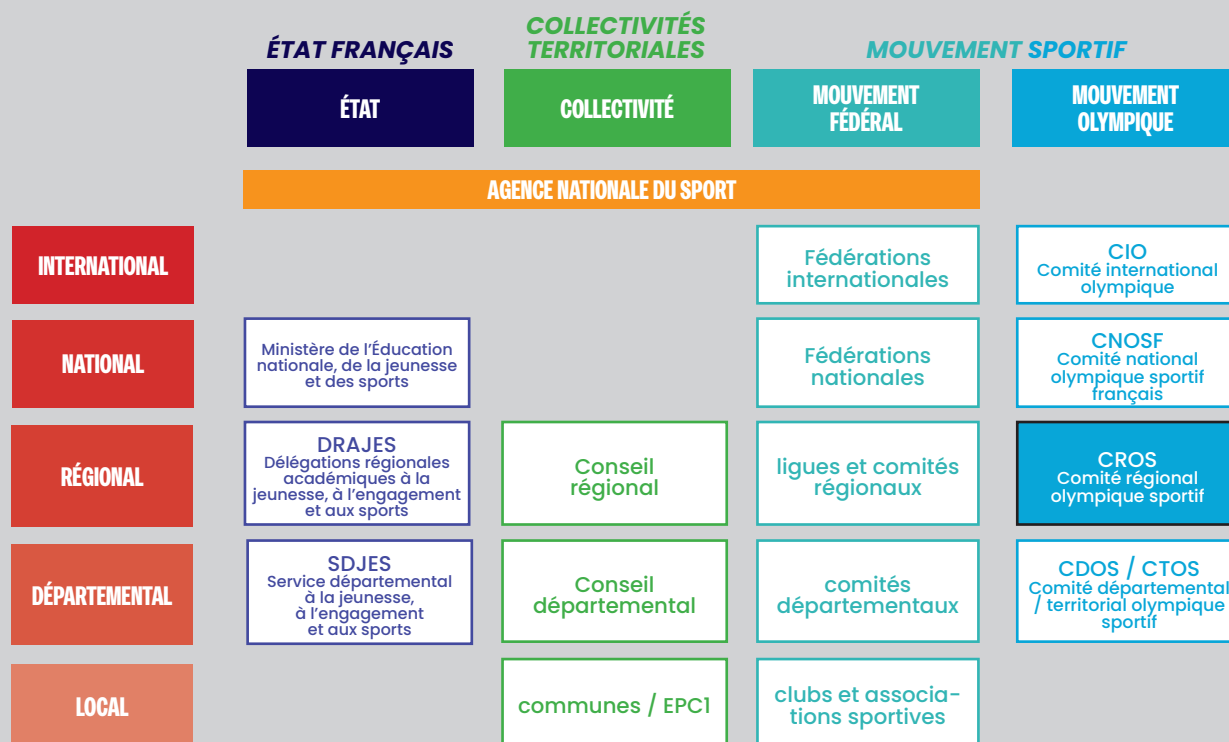
- Pour créer un emploi sportif ;
- Pour un contrat d'apprentissage ;
- Pour la construction d'un équipement sportif (en général avec la commune comme porteur de projet – exemple : implantation de tables en extérieur).

Niveau national : Ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques (MSJOP)

Niveau régional : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) sous l'autorité du préfet de région.

Niveau départemental : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), sous l'autorité du préfet de département.

ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE



L'Agence nationale du sport (ANS) et ses déclinaisons territoriales

L'ANS est un groupement d'intérêt public (GIP) composé de membres de l'État, du mouvement Olympique, des collectivités et du secteur sport privé. L'ANS décline et opérationnalise la politique sportive du ministère.

Au niveau régional, c'est la **conférence régionale du sport** et son organe décisionnaire (la **conférence régionale des financeurs**) qui sert d'interface pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière de sport

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Comité régional olympique et sportif (CROS)

Comité départemental olympique et sportif (CDOS)

- Ces structures jouent historiquement un rôle d'interface entre les associations sportives et les services de l'État et les collectivités territoriales en matière de sport ;
- Ils proposent en général de nombreuses formations aux bénévoles ;
- Ils promeuvent l'olympisme et ses valeurs universalistes ;
- Ils mènent les actions de politiques publiques : sport santé, sport et handicap, lutte contre les discriminations et violences dans le sport...

LE MILIEU SCOLAIRE / ÉDUCATION NATIONALE / FÉDÉRATIONS SCOLAIRES

La fédération a signé des conventions avec le ministère de l'Éducation nationale et avec les fédérations scolaires (USEP, UGSEL, UNSS, FNSU) pour favoriser les relations entre le milieu scolaire et le milieu associatif. Les conventions nationales ne se déclinent pas de la même manière sur tous les territoires. Il est donc important de rencontrer les directeurs des établissements et les conseillers pédagogiques locaux pour mettre en œuvre des actions communes.

À SAVOIR

D'autres types de relations pourront se développer en fonction de l'environnement local et des activités proposées au sein du club : associations de troisième âge, associations d'insertion, instituts accueillant des personnes en situation de handicap, accueils de loisir péri et extra-scolaires, entreprises...

3.5 LES RESSOURCES HUMAINES DU CLUB

LES BÉNÉVOLES

Ils sont les personnes indispensables à la vie du club. Qu'ils soient dirigeants, animateurs, arbitres, juges ou une aide ponctuelle sur les organisations.

Sans bénévole, le club ne peut pas fonctionner et il faut donc les valoriser. Créer une équipe de bénévoles renforce l'engagement et l'entraide pour les différentes tâches inhérentes au club.

Il ne faut pas hésiter à mobiliser les licenciés, rechercher des compétences spécifiques pour répartir et réduire les tâches de chacun.

L'EMPLOI

Plus de 1000 personnes vivent du tennis de table en France. Ils sont joueurs professionnels, secrétaires, administratifs, agents de développement ou éducateurs sportifs (animateurs ou entraîneurs).

Un emploi pour quoi, pour qui ?

Embaucher dans le milieu associatif, sportif et pongiste permet d'encadrer les pratiquants, de développer les activités proposées et de libérer ou compenser du temps de bénévolat.

Cela contribue forcément à l'essence même d'un club affilié : faire pratiquer le tennis de table... Les clubs de moins de 80 licenciés qui se posent la question de l'encadrement de la pratique, sont un peu trop limités pour embaucher seul un salarié mais ils peuvent mutualiser et bénéficier d'un groupement employeur.

Les clubs souhaitant réfléchir ou s'engager dans l'emploi peuvent faire appel au comité, à la ligue ou à la fédération pour une visite de club ou un accompagnement spécifique.

Quels types d'emploi ?

Dans les clubs on observe :

- Des animateurs qui font vivre les séances pour fidéliser le public, animent la vie du club, recrutent de nouveaux adhérents (scolaires notamment), les accueillent ;
- Des éducateurs itinérants qui encadrent les séances des clubs dans lesquels ils interviennent. Ils sont salariés du comité ou d'une association départementale et mis à disposition ou auto-entrepreneurs ;
- Des entraîneurs qui encadrent les jeunes et adultes en vue de progresser et d'obtenir des résultats sportifs. Ils accompagnent en compétition.

À SAVOIR

Le coût annuel chargé d'un animateur/entraîneur au groupe 3 de la CCNS est d'environ 25 000€. Soit environ 250€ par licencié pour les clubs de 100 licenciés.

De nombreuses aides à l'emploi existent et notamment dans le champ du sport : l'ANS emploi et le Cap Asso du Conseil régional pour les créations.

Le club qui devient employeur doit donc créer le modèle économique interne pour pérenniser cet emploi et particulièrement par l'activité sportive qu'il propose (offre et tarifs).

LE SERVICE CIVIQUE

Il vous est également possible d'engager de jeunes volontaires sans frais pendant quelques mois. En effet la fédération, titulaire d'un agrément national, vous invite à vous engager dans le dispositif «Service civique» pour une durée de 8 mois, à destination de l'ensemble des structures des territoires métropolitains et ultramarins.

La fédération propose 6 thématiques de missions labélisées «Génération 2024» au travers desquelles les volontaires pourront s'épanouir et soutenir leur organisme d'accueil.

- Le contrat permet aux volontaires de s'ins-

crire dans un projet au sein d'un contexte associatif. Ils pourront préparer leur avenir en valorisant leur expérience professionnelle tout en étant indemnisés à hauteur d'environ 620€ par mois ;

- Le coût résiduel pour le club est d'une centaine d'euros par mois.

- Pour les structures, ce dispositif permet de mettre en place ou de développer des projets par la mise à disposition de volontaires 24h par semaine aux frais de l'Agence du Service civique et de la fédération ;

- Renseignements auprès de servicecivique@fftt.org et sur le site de la fédération.





3.6

REPRÉSENTATION DU CLUB

La «représentation» peut paraître quelque chose d'abstrait pour un dirigeant non averti, réservé au président du club, seul habilité à accomplir certains actes ou démarches, ou rencontrer certaines personnes et assister à certaines manifestations. En fait, la représentation prend différentes formes et s'applique à tous les dirigeants et joueurs du club !

REPRÉSENTER LE TENNIS DE TABLE

- En incarnant et véhiculant les valeurs de notre discipline.
- En officiant dans les compétitions (à tous niveaux) de tennis de table.
- En siégeant dans les instances locales, départementales, régionales ou nationales comme les OMS, CDOS ou CROS, ou CNOSF.
- En participant aux diverses manifestations à caractère multidisciplinaire organisées dans le département ou la région.

REPRÉSENTER SON CLUB

- **Auprès de sa fédération**, par la présence de délégués dans les assemblées générales du comité départemental et de la ligue, et celle de membres du club aux autres manifestations ou réunions organisées par la FFTT.
- Dans les instances fédérales (comités directeurs, commissions des comités départementaux, ligues, FFTT).
- Auprès de la presse écrite et orale pour faire rayonner les activités sur le plan local.

- Auprès de sa commune :

Par un dialogue régulier avec le service des sports et l' élu chargé des sports.

En invitant l'adjoint aux sports (voire le maire) à l'assemblée générale ou lors d'une distinction du club ou d'un dirigeant, pour susciter l'intérêt de la commune pour notre sport.

- **Par l'obtention de labels club fédéraux :** un courrier est adressé par la FFTT au maire pour lui signaler la qualité de votre club.

- En adressant au service des sports les divers résultats et articles de presse qui mettent en avant le nom de la commune.

- Par la présence de dirigeants aux principales manifestations omnisports organisées par la commune.

- Par la coopération apportée par des membres du club à des actions initiées par la commune.

REPRÉSENTER SA COMMUNE

- Dans les différentes compétitions, qui vont la faire connaître, et peut-être la faire briller aux quatre coins de la France.

- Lorsqu'on organise une compétition départementale, régionale voire nationale, on valorise sa commune, ses équipements sportifs, ses commerçants, son territoire !



www.fftt.com/obtenir-un-label

3.7 VALORISER SON CLUB

La valorisation du club va dans le sens de la promotion et de la représentation du club. Il est important de mettre en avant les atouts de votre structure.

En plus des éléments évoqués dans les différentes parties de ce guide, voici quelques éléments complémentaires.

LES LABELS CLUB FFTT

Il existe un système national de labélisation des clubs pour valoriser sa structure.

Ils sont au nombre de 4 (Club Avenir / Club Responsable / Club Citoyen et Club Performance). Ils constituent d'une part un guide pour les clubs qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement qualitative et quantitative pour faire face aux enjeux et évolutions de la société, et d'autre part une mise en lumière des activités et du sérieux du club vis à vis de ses adhérents et des partenaires institutionnels et privés.



Intérêts pour les clubs

- Auto-évaluation et démarche qualité du club pour davantage de visibilité en interne et en externe ;
- Valorisation de ce que fait le club auprès de ses instances locales.

Procédure pour faire la demande de label

- Postuler aux différents labels par le biais de SPID «mon espace club» ;
- Deux campagnes de labellisation par an.

Accompagnement fédéral

- Référents régionaux et nationaux dédiés.

Liste des outils

- Page dédiée sur le site fédéral (contacts – guide – tutoriels) ;
- Supports de communication

La plateforme de partage «annuaire des bonnes pratiques»

Accessible à tous, ce site a pour objectif de proposer toutes les actions des clubs, comités départementaux ou ligues, dans tous les domaines de l'offre sportive pongiste, qui ont

été des succès et qui pourraient être dupliables, adaptables à d'autres contextes et territoires. L'appropriation et la participation de tous à cette plateforme en feront sa richesse, pour le bénéfice d'une meilleure visibilité et crédibilité de notre discipline.

Intérêts pour les clubs

- Valoriser les réussites de mon club.
- Boîte à idées pour développer mon club.

Procédure pour partager une bonne pratique

- Visiter le site et renvoyer les fiches de bonnes pratiques téléchargeables pour publication.

Accompagnement fédéral

- Mise à jour du site et publication des actions les plus pertinentes ;
- Valorisation des meilleures actions (site internet / newsletters / challenges ponctuels).

Trouver l'outil :

<http://www.fftt.com/observatoire/>
- adresse mail dédiée : label.club@fftt.org



VALORISER LES BÉNÉVOLES ET LES RÉUSSITES DU CLUB

la valorisation du club passe aussi par la valorisation interne de ses licenciés et notamment :

- Un bénévole engagé ;
- Un jeune en progression ;
- Une équipe qui monte en division ;
- Un événement réussi ;
- Un partenariat local.

La reconnaissance nourrit l'engagement.



canva.link/5svmaz36mnt3b9u

La FTT met à votre disposition quelques conseils ainsi que des fiches de poste pour vous accompagner dans le recrutement et la fidélisation de vos bénévoles.

CRÉER UNE CULTURE DE LA RECONNAISSANCE

Le bénévole n'est pas payé en argent, mais en considération et en liens sociaux.

Type de reconnaissance	Stabilité
Relationnelle	Organiser des moments de convivialité (pots, repas) sans ordre du jour
Symbolique	Remercier publiquement lors de l'assemblée générale
Développement	Offrir des formations (secourisme, logiciel, gestion de conflit)
Décisionnelle	Solliciter l'avis des bénévoles de terrain sur les orientations stratégiques

Valoriser également ceux qui font «vivre» la salle, souvent dans l'ombre :

- «Le mur des bénévoles» : Dans la salle d'entraînement, afficher un cadre avec les photos des bénévoles du mois (exemple : «*Merci à Jean pour l'organisation des déplacements en minibus*»).
- «Avantages Bénévoles» : Offrir le maillot du club, une remise sur le prix des revêtements de raquette, ou une formation gratuite de «juge-arbitre» financée par le club pour ceux qui s'impliquent dans l'arbitrage.

Alléger la charge mentale des dirigeants

Souvent, l'engagement bloque car les postes de dirigeants (président, trésorier) font peur par leur lourdeur. Des solutions existent :

- La co-présidence : partager la responsabilité juridique et morale à deux ou trois.
- Le bureau élargi : déléguer des pans entiers de la gestion à des commissions autonomes.
- L'automatisation : utiliser des outils numériques (comptabilité, gestion des membres) pour que le temps passé ne soit pas que du «remplissage de tableaux».

L'astuce d'expert : La meilleure façon de susciter l'engagement est de laisser de la place. Si la gouvernance est trop «parfaite» et verrouillée, personne n'osera proposer son aide. Laissez des vides constructifs.

5

JOUER AU CLUB



Jouer et faire jouer est l'essence même du club. L'offre sportive que votre club peut proposer repose sur un certain nombre d'éléments évoqués précédemment dans ce guide et notamment votre salle, vos créneaux, l'encadrement...

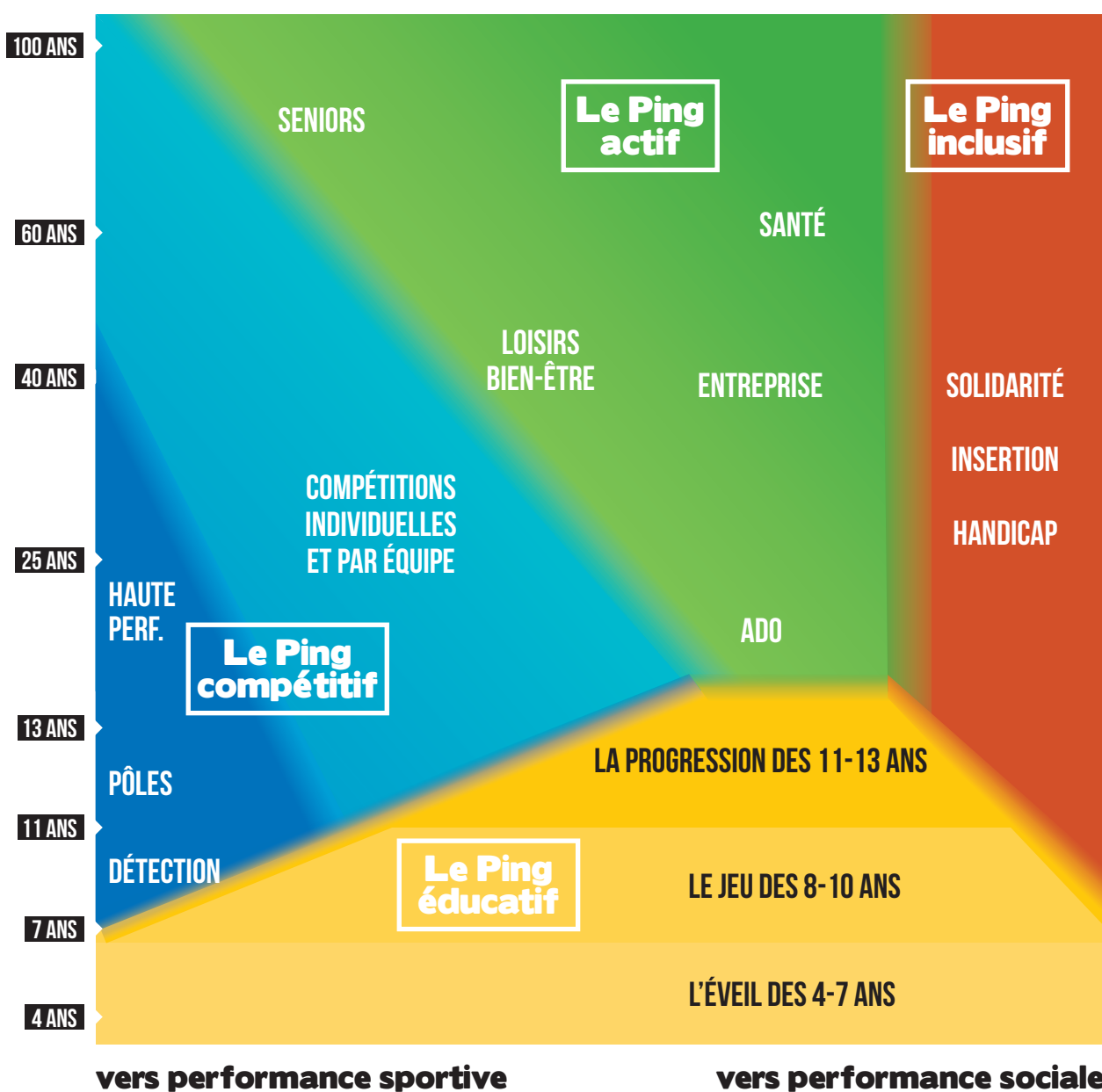
Cette offre sportive va vous permettre de faire jouer les différents publics qui viennent au club, les filles, les garçons, les jeunes et moins jeunes, les loisirs, les compétiteurs... Ce chapitre va vous permettre d'identifier les différents publics, les différents dispositifs proposés par la fédération selon une organisation correspondant à l'offre sportive fédérale.

4.1 L'OFFRE SPORTIVE

3 disciplines • PING INTÉRIEUR • PINGVR • PING EXTÉRIEUR

4 univers ÉDUCATIF ACTIF INCLUSIF COMPÉTITIF

15 publics cibles



DE LA FÉDÉRATION

ÉDUCATIF

- ▶ PING 4/7 ANS
 - GUIDE PÉDAGOGIQUE
 - FÊTE DU PING DES 4/7 ANS
 - FORMATION ANIMATEUR 4/7ANS
- ▶ PING À L'ÉCOLE
 - PREMIER PAS PONGISTE
 - 1 ÉCOLE, 1 TABLE
 - CHALLENGE DES RÉCRÉATIONS
- ▶ PING 8/12 ANS
 - ÉCOLE DE SPORT
 - CAHIERS SPORTIFS

ACTIF

- ▶ PING ADO
- ▶ PING SANTÉ
 - PING ALZHEIMER
 - PING PARKINSON
 - PING SUR PRESCRIPTION (MALADIES CHRONIQUES, ALD)
- ▶ PING ENTREPRISE
- ▶ PING LOISIRS BIEN-ÊTRE
- ▶ PING SENIORS

INCLUSIF

- ▶ PING EN MILIEU CARCÉRAL
- ▶ PING INSERTION
 - CLUBS SPORTIFS ENGAGÉS
 - DU STADE VERS L'EMPLOI
- ▶ PING SOLIDAIRE
 - COOPÉRATION INTERNATIONALE
 - PING PLANÈTE
- ▶ PING HANDI

COMPÉTITIF

- INDIVIDUEL OU PAR ÉQUIPE
- ▶ PROGRAMME DE DÉTECTION
 - ▶ PÔLES ESPOIRS, PÔLES FRANCE ET HAUT NIVEAU
 - ▶ CRITÉRIUM FÉDÉRAL
 - ▶ CHAMPIONNATS DE FRANCE
 - PAR CATÉGORIE / PAR CLASSEMENT / PAR ÉQUIPE
 - ▶ CHAMPIONNATS PRO
 - ▶ COUPES ET TOURNOIS

Des dispositifs pour les clubs afin de répondre aux attentes des publics cibles.

2 leviers de promotion

- FREEPING TOUR
- ÉTÉ PING EN FÊTE

2 leviers de financement

- PROJET SPORTIF FÉDÉRAL
- FONDATION JACQUES SECRÉTIN

2 leviers de qualité

- LABELS CLUBS
- FORMATION

4.1.1 LE PING TRADITIONNEL (INTÉRIEUR)

ITTF WORLD TEAM LONDON
TABLE TENNIS CHAMPIONSHIPS FINALS 2026

PRES

A

Que ce soit en amateur ou à haut-niveau, la pratique du tennis de table en intérieur est la discipline naturellement la plus médiatisée puisqu'elle suit les règles internationales. Cette pratique est celle que l'on retrouve en majorité dans tous les clubs de la fédération et à laquelle le plus de personnes sont initiées. Une pratique au sein de laquelle les aspects ludiques et compétitifs cohabitent.



Les règles du jeu : Retrouvez les règles du jeu dans les règlements sportifs de la fédération. Les compétitions officielles se jouent en plusieurs manches (5 à 7) de 11 points avec 2 points d'écart.

Les pratiques en intérieur : L'offre sportive fédérale présentée précédemment est dispensée dans le club selon ses capacités, ses envies. Le club peut proposer des activités de loisirs ou compétitives.



L'ULTIMATE PING

L'Ultimate Ping est le ping version XXL. Importé d'Allemagne, il consiste à jouer sur 4 tables et offre donc un défi technique et physique accentué.

Les parties se déroulent en 4 manches de 6 points gagnants, un service chacun, 2 points d'écart en cas d'égalité. Chaque joueur a le droit de laisser rebondir la balle une fois ou deux fois de son côté de la table avant de la renvoyer. Pas de règle sur le lancer de balle au service.



LE HARDBAT

Le Hardbat ou ping à l'ancienne s'inspire des règlements des années 1930.

Les joueurs évoluent avec des raquettes constituées de picots secs sans mousse (tous les joueurs sont sur un pied d'égalité avec une raquette identique pour tous). Les rencontres se déroulent encore avec des manches de 21 points et 5 services chacun. On essaye même de jouer avec des balles en celluloïd de 38mm.

Renseignements auprès de l'Association Hardbat France.

LE SANDPAPER

Sandpaper signifie papier de verre.

Comme pour la pratique Hardbat tous les joueurs jouent avec la même raquette où le papier de verre remplace le revêtement.

Les parties se déroulent au meilleur des 2 ou 3 manches de 15 points avec 2 services chacun. Avant d'avoir 13 points et avec mon service je peux annoncer «Joker» et si je remporte ce point, j'en gagne deux au lieu d'un.

Il existe une fédération internationale de Classic of Ping-Pong qui propose des événements internationaux avec les règles du Hardbat et du Sandpaper. En France, l'association Hardbat France organise la pratique des tournois permettant de se qualifier pour ces tournois internationaux.





www.fftt.com/installer-des-tables-en-exterieur

4.1.2 LE PING EXTÉRIEUR OU FREEPING

Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), près de six millions de personnes pratiquent le tennis de table en France. Or, la grande majorité de ces derniers jouent en extérieur car ils veulent profiter d'une triple liberté :

- **Temporelle** : un accès libre et continu
- **Spatiale** : jouer chez soi, chez des amis ou sur des espaces en accès libre
- **De jeu** : choisir librement ses règles et ses formes de jeu.

Fort de ce constat, la FFTT a choisi de développer cette pratique du Ping Extérieur autour de 4 grands piliers :

1. Construire des lieux de pratique modernes et adaptés. La FFTT a travaillé avec des professionnels de l'aménagement sportif afin d'identifier les différentes solutions et pouvoir

formuler des recommandations techniques aux collectivités. Le produit conseillé pour les tables est par exemple la Cornilleau Park, à la fois très résistante et avec une qualité de rebond très similaire à des tables intérieures de compétition. De plus, les collectivités sont invitées à installer au moins 2 tables sur le même site afin de favoriser la création de lien social et l'animation.

2. Animer les sites de pratique pour proposer de l'activité et promouvoir les clubs locaux. Lorsque la salle est utilisée par d'autres publics ou par les compétitions, animer un site de Ping en extérieur permet d'offrir un service de proximité à un large public, particulièrement le week-end ou l'été. Si vous proposez des événements en extérieur, vous pouvez les déclarer sur la plateforme Hello Asso et rendre visible votre animation/événement sur l'application Freeping by FFTT.



LES 4 PILIERS DU FREEPING



3. L'application Freeping by FFTT a été conçue pour faire vivre les sites de pratique en extérieur et proposer des services aux millions de pratiquants occasionnels. Cette application gratuite permet de :

- Localiser les lieux de pratique partout en France : on retrouve des tables en accès libre, dans des espaces où l'accès est payant (camping, centre de vacances...) et il est même possible de localiser sa table privée (celle de son jardin) pour y défier ses amis.
- Donner rendez-vous à d'autres utilisateurs : jouer librement ou compter les points avec d'autres utilisateurs. Ceux qui souhaitent se challenger peuvent même participer au mode classé où chaque match permet d'évoluer dans un classement national !



- Accéder à des événements proches de chez soi : on peut s'inscrire aux animations et événements proposés par les structures fédérales ou autres.

- Progresser au tennis de table : des contenus pédagogiques sont accessibles avec des conseils techniques, l'explication des différentes règles et formes de jeu.

- Téléchargez l'application :

www.fftt.com/freeping



4. Une licence liberté. Cette licence, non comptabilisée pour le club, permet d'élargir la communauté pongiste à tous ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas s'inscrire dans un club mais qui souhaitent bénéficier des services de la fédération pour leur pratique du Ping en extérieur ou du PingVR.





4.1.3 LE PINGVR OU TENNIS DE TABLE EN RÉALITÉ VIRTUELLE

Pratique innovante et futuriste, le PingVR ou tennis de table en réalité virtuelle consiste à disputer des rencontres de Ping à distance via l'utilisation d'un casque en réalité virtuelle partout, par tous, à n'importe quel moment. Le PingVR possède un formidable potentiel que la FTTT cherche à développer, en compétition et en loisir, à l'échelle nationale et internationale, depuis sa découverte et la délégation du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques confiée à la FTTT en avril 2022. Un levier de plus contre la sédentarité qui a déjà séduit plus de 1,6 million de joueurs dans le monde dont 30 000 francophones.

Le PingVR s'inscrit dans une pratique complémentaire pour le club de tennis de table. Les services proposés par la FTTT sur le PingVR sont compris dans la licence fédérale.

La pratique permet :

- de compléter la pratique du débutant (à partir de 13 ans) qui souhaiterait jouer plus souvent que ce que le club peut lui proposer.

Il progressera plus vite en complétant sa pratique du Ping en VR.

- une pratique que le club peut proposer avant d'accéder aux tables si vous affichez complet ou si le pratiquant arrive en avance.
- de donner l'occasion de proposer des événements ponctuels au sein du club.
- permet à certains licenciés de devenir des champions et de jouer dans les 2 disciplines.
- permet la pratique du tennis de table dans des lieux où l'on ne peut pas aller avec du matériel traditionnel (transport des casques dans un grand sac) : en entreprise, dans les EPAHD.

La fédération propose aux détenteurs d'un casque VR et du jeu ElevenVR un circuit de compétitions qualificatif pour le championnat de France en fin d'année civile. Ce circuit est appelé Classic Series ; il est accessible aux licenciés FTTT.

La fédération internationale et la fédération européenne proposent elles aussi des événements qui vont s'inscrire dans la dynamique de la création des Jeux olympiques de Esport.

Compétition



Développer le circuit de compétition national sur tout le territoire et diversifier les formats de compétition



LE PING VR

Entreprises



Sensibiliser les publics au sein des entreprises et permettre aux territoires d'élargir leurs activités

Santé



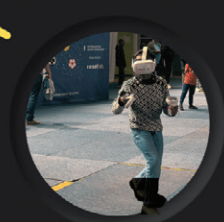
Compléter et diversifier l'offre du Ping Santé avec l'outil de la VR

Education



Utiliser la VR comme outil au service du milieu scolaire (second degré) et notamment pour les jeunes en difficulté avec l'EPS.

Loisir



Ouvrir des formats de jeux à des publics éloignés ou pour compléter l'activité.

4.2 LES 15 PUBLICS CIBLES RÉPARTIS DANS LES 4 UNIVERS

4.2.1 LE PING COMPÉTITIF

L'univers du Ping compétitif est celui des licenciés «compétition». Il s'articule à travers différentes compétitions individuelles et par équipes. C'est également l'univers pour les joueurs tournés vers la performance de la détection au haut niveau.

Pour faire de la compétition :

- Avoir une licence «compétition».
- Avoir une raquette homologuée et une tenue sportive adaptée.
- S'inscrire dans les temps auprès de l'instance concernée.
- Respecter les règles du jeu et règlement de l'épreuve.

Le système de classement par points de la FFTT :

- On démarre avec 500 points correspondant au classement 5.
- On change de classement tous les 100 points et ce jusqu'à 20 (soit 2000 points).
- 1000 joueurs chez les garçons et 300 chez les filles sont numérotés de N°1 (le meilleur joueur au classement mondial évoluant en France) à N°1000 (le 1000^e joueur a environ 2050 points et la 300^e joueuse a environ 1575 points).
- Les points se gagnent et se perdent en fonction du coefficient de la compétition (1,5 ; 1 ; 0,75 ou 0,5) et en fonction de l'écart de points entre les 2 joueurs qui s'affrontent.

Voir le tableau des points classements ci-contre.

Comptage des points classement				
écart de points	victoire	«perf»	défaite	«contre perf»
0-24	6	6	-5	-5
25-49	5,5	7	-4,5	-6
50-99	5	8	-4	-7
100-149	4	10	-3	-8
150-199	3	13	-2	-10
200-299	2	17	-1	-12,5
300-399	1	22	-0,5	-16
400-499	0,5	28	0	-20
500+	0	40	0	-29

Victoire : victoire contre un joueur ayant autant ou moins de points que vous.

«Perf» : victoire contre un joueur ayant plus de points que vous.

Défaite : défaite contre un joueur ayant plus de points que vous.

«Contre perf» : défaite contre un joueur ayant autant ou moins de points que vous.

LES COMPÉTITIONS

• Par équipes :

Championnats de France par équipes
Championnats Pro A et Pro B dames et messieurs
Les finales titres par équipes
Les championnats de France des régions

• Individuelles :

Les championnats de France individuels par catégorie
(benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans dames et messieurs)
Critérium Fédéral
Top 16 U10
Finales fédérales par classement
La coupe nationale vétérans
Les Tournois
Les autres compétitions proposées à l'échelon régional ou départemental



LE CHAMPIONNAT (DE FRANCE) PAR ÉQUIPES

C'est l'épreuve par équipes qui réunit le plus de compétiteurs en France et qui permet aux clubs de se mesurer entre eux.

- Les équipes sont constituées au sein du club avec 3 à 6 joueurs par équipes (en fonction de la division).
- Le plus haut niveau de ce championnat sont les divisions de Pro A et Pro B (voir plus loin) puis s'échelonnent de la Nationale 1, 2 et 3, puis au niveau régional (3 à 5 divisions) puis au niveau départemental (1 à 6 divisions).
- Le nombre de divisions dépend du nombre d'équipes engagées sur le territoire.
- L'épreuve compte 14 journées de compétition divisée en 2 phases de 7 journées : septembre-décembre pour la phase 1 et de janvier à mai pour la phase 2.
- À chaque journée, un club reçoit un club visiteur. Les clubs répartis généralement en poules de 8, s'affrontent sur une phase (3 ou 4 à domicile et 4 ou 3 à l'extérieur).
- À l'issue de chaque phase, chaque équipe peut monter, se maintenir ou descendre de division en fonction de son classement. Généralement seul le premier monte et le dernier descend automatiquement.

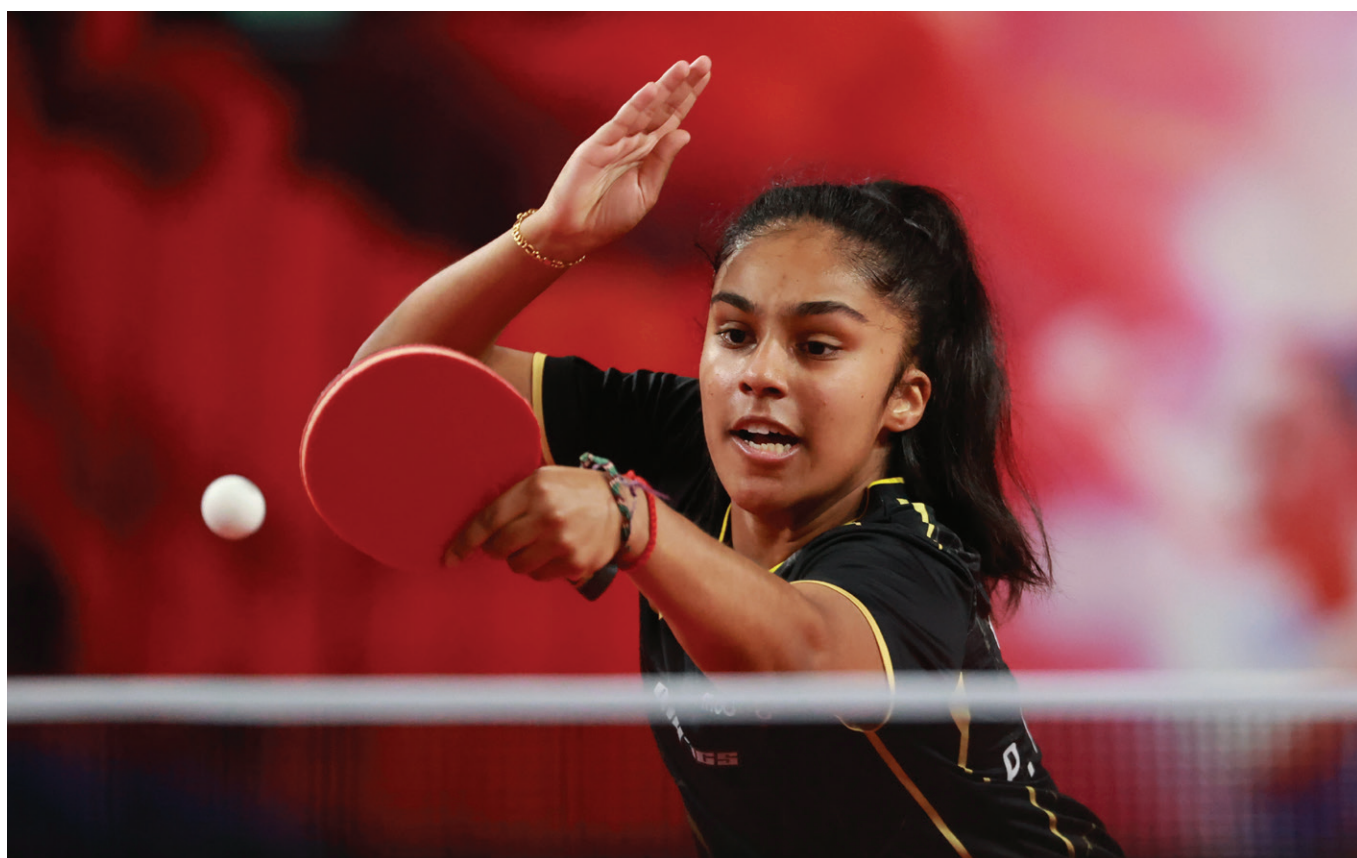
- A l'issue de la 2^e phase les équipes se disputent les titres sur une ou plusieurs journées supplémentaires.

Une compétition de clubs

- Les clubs peuvent utiliser cette compétition pour intégrer les nouveaux pratiquants adultes et les jeunes formés (benjamins à juniors) pour les aider à progresser.
- Les clubs affichent dans leur salle, les poules, les résultats et les compositions d'équipe pour chaque journée. C'est une compétition où beaucoup de joueurs du club sont concernés en même temps, auquel il faut ajouter les juges-arbitres, les capitaines d'équipe qui composent leur effectif.

La compétition est accessible à tous types de clubs :

- L'engagement d'une équipe se fait à l'échelon départemental car toute nouvelle équipe débute le championnat dans la division la plus basse (D4, D5 ou D6 en fonction des départements). Un nouveau club peut donc engager ses joueurs sans difficulté de niveau.
- Chaque année, le club choisit d'engager ou non ses équipes pour la constitution du championnat.





LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS PAR CATÉGORIE

La compétition de référence au niveau national qui décerne les titres de champion de France dans toutes les catégories d'âge, de benjamins à vétérans.

4 événements sont organisés dans la saison :

Championnats de France seniors (mars) – 48 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France vétérans (avril) – 24 à 32 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France benjamins-cadets (mai-juin) – 64 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France minimes-juniors (mai-juin) – 64 joueurs et joueuses par tableau

Les qualifications pour les championnats de France se font par le biais du critérium fédéral. Des wild-card sont attribuées par la Direction technique nationale dans les tableaux et quelques places sont attribuées aux meilleurs de la catégorie par leurs points classement. Les épreuves se déroulent sur 3 jours.

Les championnats de France se déroulent avec une phase de poules de 3 joueurs puis par un tableau à élimination directe sauf pour les seniors (uniquement tableau à élimination directe).

Les qualifiés en simple au championnat de France peuvent aussi s'inscrire dans le tableau de double avec un autre qualifié de leur choix.

www.fftt.com/pro



LE CHAMPIONNAT PRO

Deux divisions masculines (Pro A/Pro B) et deux divisions féminines (Pro A/Pro B). Le championnat pro est en décalé avec le championnat de France par équipes. Les équipes sont composées de 3 à 5 joueurs et évoluent tout au long de l'année offrant de belles rencontres à regarder.

C'est par ce championnat que les clubs se qualifient aux compétitions européennes (Ligue des champions, ETTU Cup et Trophy Cup).

Un site internet est dédié à ce championnat : www.fftt.com/pro

Les vainqueurs de chaque division (Pro A et Pro B) messieurs et dames sont champions de France.

A l'issue de la saison les moins bonnes équipes descendent de Pro A vers la Pro B ou de la Pro B vers la Nationale 1. Le champion de Pro B accède à la Pro A ainsi que les vainqueurs de la Nationale 1 qui peuvent accéder à la Pro B s'ils répondent au cahier des charges spécifique.





LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PINGVR

Cette épreuve se déroule en deux temps. Une première partie en virtuel où les qualifiés s'affrontent depuis chez eux et une deuxième partie où les meilleurs sont réunis en présentiel pour offrir un spectacle et jouer le titre (décembre).

On se qualifie au championnat de France de PingVR par le biais des classic series (4 tournois proposés de janvier à septembre). Les meilleurs mondiaux du Top20 sont également qualifiés après avoir participé à au moins 2 épreuves des classic series.





www.fft.com/criterium-federal

LE CRITÉRIUM FÉDÉRAL

Un circuit de compétition avec de nombreuses divisions, du niveau départemental à national avec plus de 25 000 joueurs chaque année

Une étape incontournable pour chaque licencié qui permet de se mesurer à d'autres joueurs du même niveau et d'accumuler des points en fonction de ses performances.

- L'engagement à cette épreuve sollicite le joueur pour les 4 tours de la compétition.
- Le résultat de chaque joueur permet à chaque tour de monter, de se maintenir ou de descendre dans une division et/ou catégorie inférieure ou supérieure.
- Une absence lors d'un tour entraîne la descente dans la division inférieure, jusqu'à l'exclusion pour des absences répétées ou injustifiées.
- Le brassage à chaque tour est accentué par les descentes des divisions supérieures et montées de l'échelon inférieur. On change donc régulièrement d'adversaires mais toujours à son niveau. Cela apporte beaucoup d'intérêt et d'enjeu à chaque tour.

- L'organisation sportive est prévue pour faire jouer un maximum de rencontres aux joueurs (classement intégral sauf en N1) avec 6 à 8 rencontres minimum par journée.

- Les 4 tours sont répartis dans la saison en automne et hiver (octobre - novembre - janvier - février ou mars).

- A chaque tour, chaque joueur marque des points associés à une lettre en fonction de sa place et sa division (ex : 35 E).

- Le cumul de ces points peut le qualifier pour les Championnats départementaux, régionaux et championnats de France individuels.

Une compétition pour tous les niveaux et tous les âges

- Tous les joueurs débutent au premier tour dans une division correspondant aux résultats de la saison précédente.

- Les nouveaux joueurs intègrent la division départementale la plus basse et dans leur catégorie d'âge (sauf dans certains cas - points classement). Ceux qui reprennent après un arrêt sont replacés en fonction de leur classement FFTT.

FINALES PAR CLASSEMENT

C'est une épreuve par étapes (départementale, régionale et nationale) qui donne la possibilité aux joueurs de petits classements de se confronter par niveau de classement pour obtenir un titre départemental, régional et national.

- Après l'inscription, le joueur participe à l'échelon départemental qui est qualificatif au niveau régional, lui-même qualificatif au niveau national. C'est donc une compétition où il faut être en forme le jour J.

- Chaque joueur se mesure à ses adversaires par niveau de classement dans un tableau (poules puis élimination directe) qui se déroule au printemps. Les joueurs classés avec 1 600 points et plus et joueuses avec 1300 points et plus n'ont pas le droit de s'inscrire à cette épreuve réservée aux joueurs plus modestes.

- 8 tableaux à partir de la catégorie benjamin :

Dames – de 1300 points

Messieurs – de 1600 points

Dames – de 1000 points

Messieurs – de 1300 points

Dames – de 800 points

Messieurs – de 1100 points

Dames – de 600 points

Messieurs – de 900 points



TITRES VÉTÉRANS

Cette épreuve est réservée aux plus de 40 ans pour attribuer les titres de champion départemental, champion régional puis champion de France. C'est une épreuve par catégorie d'âge.

Les Vétérans sont distingués en différentes catégories :

Vétérans 40 dames et messieurs : âgés de 40 à 44 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 45 dames et messieurs : âgés de 45 à 49 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 50 dames et messieurs : âgés de 50 à 54 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 55 dames et messieurs : âgés de 55 à 59 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 60 dames et messieurs : âgés de 60 à 64 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 65 dames et messieurs : âgés de 65 à 69 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 70 dames et messieurs : âgés de 70 à 74 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 75 dames et messieurs : âgés de 75 à 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 80 dames et messieurs : âgés de 80 à 84 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 85 dames et messieurs : âgés de 85 à 89 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 90 dames et messieurs : âgés de + de 90 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

- Les vétérans désireux de participer à cette épreuve s'inscrivent au niveau départemental dans un premier temps pour participer à l'échelon départemental.

- Les meilleurs de chaque tableau sont qualifiés pour l'échelon régional.

- L'échelon régional désigne ensuite les qualifiés pour les championnats de France vétérans.

- Cette organisation permet de limiter le nombre de compétitions pour les vétérans et n'implique pas une inscription au critérium fédéral.

- La compétition est individuelle et en double avec un tableau de double mixte.

- Ce format de compétition accentue la convivialité car les joueurs se connaissent et s'apprécient.





LA COUPE NATIONALE VÉTÉRANS

Une épreuve par équipe de 2 joueurs (3 possible).

- L'équipe participe à l'échelon départemental (quand elle est proposée) ou régional. Ce dernier étant qualificatif pour le niveau national.

- 3 tableaux sont proposés :

Les + de 40 ans : Tableau A

Les + de 50 ans : Tableau B

Les + de 60 ans : Tableau C

- Chaque rendez-vous est sportif mais se termine par le verre de l'amitié.

- La compétition en formule Coupe Davis favorise la convivialité avec les 4 simples et le double car les joueurs se connaissent et s'apprécient.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES RÉGIONS

La Fédération propose aussi une compétition par équipes jeunes pour les ligues régionales.

Chaque ligue fait sa sélection de joueurs selon des critères définis en interne.

Cette épreuve se dispute sur 3 jours par équipes de 3 joueurs pour les catégories Benjamins et Minimes.

LES TOURNOIS

Le club, le comité ou la ligue peuvent organiser un tournoi et le faire homologuer.

Les tournois sont de 3 catégories : département, régional ou national.

Le droit d'engagement pour l'homologation n'est pas le même ni le cahier des charges pour l'organiser.

- **Le joueur s'inscrit au tournoi individuellement ou par le biais du club.**

- **Plusieurs tableaux par catégorie d'âge, par classement, en double ou par équipes sont proposés.**

- **Les tournois sont dotés financièrement ou par des lots.**

LES AUTRES COMPÉTITIONS PROPOSÉES DANS LES TERRITOIRES

Les comités départementaux et les ligues régionales proposent également des compétitions qui n'ont pas de finalité nationale mais qui correspondent à un besoin ou une dynamique locale. Quelques exemples :

Interclubs : compétition par équipes de 3 pour les jeunes

Intercomités : compétition par équipes (jeunes) ou s'affrontent tous les comités d'une ligue.

Challenge Bernard Jeu : compétition par équipe mixte avec des joueurs de toutes les catégories d'âge

Championnat par équipes jeunes : championnat avec plusieurs journées au niveau départemental



Coupe mixte : compétition par équipe de 2 composée d'un homme et d'une femme.

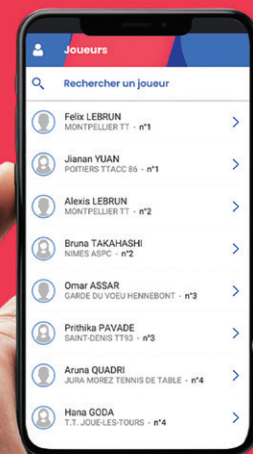
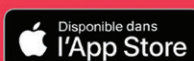
Balbutop, Tournoi première licence, Tournoi des 500 points...

Top Départementaux et Régionaux de Détection : compétition individuelle de détection des talents



L'APPLICATION OFFICIELLE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TENNIS DE TABLE

appli FFTT



Disponible sur le google play store et l'apple store, l'application FFTT permet à chaque licencié de suivre ses résultats, son classement et l'actualité de la fédération tout au long de la saison.



LE PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Autre public concerné par l'univers du Ping Compétitif. Les jeunes tournés vers la performance.

Pour atteindre le très haut niveau, un jeune pongiste doit débiter tôt et s'entraîner beaucoup. On dit souvent qu'il faut au moins 10 ans et 10 000 heures d'entraînement pour espérer y arriver.

La Détection des talents :

Au travers des regroupements, des stages ou des compétitions de détection (Top régional détection ou Challenge national U10), les jeunes identifiés sont proposés pour participer au stage national de détection.

Une fois détectés, les jeunes sont sollicités localement pour s'entraîner plus et mieux, ils sont sélectionnés pour participer à des stages.

A partir de 11 ans (6^e), les meilleurs profils sont orientés vers un Pôle Espoirs (régional) ou un Pôle France (national) si les conditions au club ne sont pas suffisantes pour accéder au haut niveau.

Le Pôle Espoirs

C'est une structure régionale ou inter-régionale permettant de concilier le sport vers le haut niveau et les études. L'entraînement y est dispensé par les meilleurs entraîneurs, un suivi médical, scolaire, physique et mental est également organisé pour les sportifs.

Le Pôle France

3 Pôles France existent en tennis de table : Nantes, Pôle National Sud (Nîmes-Montpellier) et l'INSEP à Paris. C'est une structure nationale réservée aux tous meilleurs talents. On peut y entrer dès la 6^e et en sortir avec le baccalauréat tout en s'entraînant dans des conditions permettant l'accès à la très haute performance. L'encadrement est dispensé par des techniciens nationaux.



www.fftt.com/dans-le-ping-educatif



4.1.2 PING ÉDUCATIF

Ludique, le Ping éducatif a pour objectif premier d'initier à la pratique et de faire découvrir le tennis de table aux plus jeunes.

LE PING DES 4-7 ANS

Ou Baby Ping, existe depuis 20 ans et permet de valoriser l'accueil des enfants dans une démarche d'éveil moteur.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Recruter plus jeune et augmenter le nombre de licenciés.
- Ouvrir un créneau/une section 4-7ans pour permettre de fidéliser les enfants et les parents.

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater à la fête du Ping des 4-7ans en avril de chaque saison.
- Ouvrir une section 4/7 ans et se faire référencer.

Accompagnement fédéral

- Dotation aux clubs engagés dans la fête du Ping (bracelets, ballons pour recruter).
- Guide d'accueil et d'encadrement pour aider l'encadrant.
- Vente de matériel spécifique à la boutique fédérale.

Liste des outils

- Guide d'encadrement (téléchargeable sur le site fédéral) : www.fftt.com/ping-4-7-ans
- Matériel adapté en vente dans le kit du Premier Pas Pongiste.

LE PREMIER PAS PONGISTE

Le Premier Pas Pongiste ou PPP est un des plus vieux programmes de la Fédération. Il a évolué au cours du temps. C'est aujourd'hui un outil pour animer et faciliter le passage de l'enfant de l'école vers le club.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Facilite l'organisation d'une animation en milieu scolaire avec un dossier pédagogique.
- Accompagne le recrutement d'enfants de 7 à 11 ans au club en offrant lors d'une séance particulière ou de la dernière séance d'un cycle scolaire, une raquette, une balle, un diplôme et un bracelet à chaque enfant.

Procédure pour intégrer le programme

- Contactez l'école primaire pour mettre en place l'action dans l'école ou au club.
- Commandez les kits dans son «Espace Mon Club» sur SPID.

Accompagnement fédéral

La Fédération propose 2 kits adaptés aux moyens de la structure avec un guide pédagogique et 1 affiche de promotion tous les 30 kits commandés :

- Kit n° 1 : 5€/kit comprenant une raquette, 1 bracelet, 1 balle floquée et 1 diplôme.
- Kit n°2 : 1,5€/kit avec seulement le diplôme, la balle et le bracelet.

Commandes sur votre «Espace Mon Club» puis promotion puis PPP.

Liste des outils

- 1 affiche pour promouvoir l'évènement.
- 1 guide pédagogique avec des exercices adaptés à chaque âge.



1 ÉCOLE - 1 TABLE

L'opération «1 école - 1 table» vise au déploiement de tables fixes extérieures dans les cours de récréation à destination des écoles élémentaires affiliées USEP, UGSEL ou UNSS, des collèges UNSS et dans des collectivités partenaires de la FFTT.

Intérêts pour les clubs – Pourquoi développer le programme ?

- Renforcer la collaboration avec le milieu scolaire.
- Implanter la pratique de manière naturelle et autonome dans l'établissement scolaire.
- Inciter les enfants à venir s'inscrire au club en complétant par de l'animation.

Procédure pour intégrer le programme

- Contactez les écoles primaires (USEP/UGSEL) pour les informer de l'appel à candidature ouvert chaque année en octobre et

novembre via un formulaire en ligne.

- L'école devra normalement avoir été aussi informée par sa délégation USEP ou UGSEL du déroulement de cette opération.
- Les écoles gagnantes sont averties en janvier, règlent leur quote-part (250€) avant d'être livrées courant mars.

Accompagnement fédéral

- la FFTT coordonne le dispositif au niveau national.
- La FFTT offre un kit matériel à chaque école gagnante et un fichier pédagogique (jeux pour enseignants et élèves).

Liste des outils

- 1 affiche pour promouvoir l'évènement.
- 1 fichier pédagogique avec des jeux pongistes adaptés aux scolaires (cycles 2-3).

LE CHALLENGE DES COURS DE RÉCRÉATION

Le challenge des cours de récréation va de paire avec le dispositif «1 école - 1 table» et peut aussi être lié à une action du Premier Pas Pongiste. Il s'agit au travers de 2 challenges de faire jouer les enfants de l'école primaire sur la table installée dans la cour de récréation.

Un challenge vise à faire jouer le maximum d'enfants de l'école sur la table durant la semaine Olympique et Paralympique (SOP), c'est le 100% Ping ! L'autre challenge vise à additionner les échanges réalisés sur la table par les enfants sur une période déterminée d'une à 2 semaines.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Créer ou renforcer le lien avec le milieu scolaire
- Créer une dynamique spécifique autour de la table installée dans la cour de récréation
- Renforcer les liens avec les équipes pédagogiques de l'école

Procédure pour intégrer le programme

- Contacter les écoles primaires pour qu'elles postulent au challenge des cours de récréation et leur fournir le formulaire de candidature

Accompagnement fédéral

- La fédération fait suivre l'acte de candidature à toutes les écoles du dispositif «1 école - 1 table»
- La FFTT offre des récompenses (diplôme et matériel) aux écoles gagnantes dans les 2 challenges



NOUVEAU : LES CAHIERS SPORTIFS POUR LES 7-11 ANS

Un cahier de soutien a été conçu pour permettre aux CE1-CE2 et CM1-CM2 de travailler le contenu des attendus pédagogiques de l'école en réalisant des exercices autour du tennis de table. Ces cahiers sont disponibles à l'achat sur la boutique fédérale. Ils permettent aux clubs de les offrir à leurs jeunes pour rester connectés au tennis de table lors de l'été ou tout au long de l'année.





4.2.3 PING ACTIF

Destinés à un public plus âgé, les actions «Ping actif» sont menées auprès des entreprises, seniors, adolescents, lycées, collèges. Un public en quête de challenge, d'amusement, d'une activité bénéfique à sa santé et créatrice de lien social.

LE PING SANTÉ

Parmi les leviers qui poussent à pratiquer une activité physique, les questions de santé et de remise ou de maintien en forme sont centrales et de plus en plus présentes dans la société. Intergénérationnel, accessible et possible à différents niveaux d'intensité, le Ping est une formidable solution. Notre fédération souhaite ainsi poursuivre le développement du Ping Santé, pour lutter contre la sédentarité, mais aussi venir en aide aux personnes

malades. C'est notamment le cas grâce à nos partenariats avec France Alzheimer et France Parkinson.

Présentation du programme

- Proposer une activité tennis de table adaptée pour les personnes souffrant de pathologies ou d'affection de longue durée (ALD).
- Faire du tennis de table un outil au service de la prévention secondaire.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Proposer une activité adaptée et inclusive.
- Utiliser le partenariat existant avec France Parkinson, France Alzheimer et la FFTT.
- S'ouvrir vers d'autres types de pratique, d'autres structures partenaires (maisons Sport-





Le Ping
c'est la
Santé!

Santé, milieu médical) et d'autres sources de financement.

- Ouvrir un créneau «Ping Santé» permet de réserver un temps spécifique aux personnes malades en leur évitant le regard des pratiquants classiques.

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer un créneau «Ping Santé» encadré différent du créneau «loisirs».
- Proposer un créneau spécifique pour l'ouverture d'un créneau «Ping Parkinson» et «Ping Alzheimer».
- Former un éducateur bénévole ou professionnel via la formation «Ping Santé module B».

Accompagnement fédéral

- Accès à la plateforme «monbilansportsante» permettant de suivre l'assiduité et le niveau de forme des licenciés.
- Formations organisées sur le territoire.
- Guide d'encadrement.

Liste des outils

- Guide du Ping Santé.
- Matériel adapté en vente dans le kit «Ping Santé»



LE PING BIEN-ÊTRE

La fédération propose aux clubs de mettre en place des séances pour les loisirs permettant de lutter contre la sédentarité. La volonté est de faire pratiquer le tennis de table comme un outil au service de la prévention primaire.

Ce dispositif est particulièrement adapté aux adultes et aux seniors (+65 ans).

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Proposer une activité non compétitive non axée sur la progression technique.
- Répondre aux attentes et aux besoins d'une partie des pratiquants «loisirs actuels» souhaitant améliorer leur condition physique.
- Limiter le «turn-over» chez les adolescents et adultes non-compétiteurs.
- Ouvrir un créneau «Ping Bien-Être» permet d'accueillir un public plutôt éloigné de la pratique en club traditionnel.

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer un créneau «Ping Loisirs Bien-Être» encadré différent du créneau «loisirs».
- Former un éducateur bénévole ou professionnel via la formation «Ping Santé module A».

Accompagnement fédéral

- Accès à la plateforme «monbilansportsante» permettant de suivre l'assiduité et le niveau de forme des licenciés.
- Formations organisées sur le territoire.
- Guide pour l'encadrement.

Liste des outils

- Guide du Ping Santé
- Matériel adapté en vente dans le kit «Ping Santé»



PING ENTREPRISES

Le sport santé en général se développe au sein des entreprises. Le tennis de table se prête très bien à des animations spécifiques pour les entreprises et notamment depuis peu avec le PingVR.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Elargir les publics du club.
- Possibilité de créneaux au sein de l'entreprise et non au club.
- Établir un réseau avec les entreprises (partenariats).
- Faire connaître la pratique dans sa dynamique santé.

Procédure pour intégrer le programme

- Prendre contact avec les entreprises locales et/ou leurs comités d'entreprise.
 - Proposer des partenariats ou des prestations de service (animation en entreprise, événements ou tournois au sein du club, animations VR...
- Accompagnement fédéral
- Contact fédéral dédié à l'action.

PING AVEC L'AFM TÉLÉTHON

Il existe un partenariat très fort entre la FFTT et l'AFM Téléthon. Le but de ce programme est de récolter un maximum de fonds tout en s'amusant autour du ping et tout en ayant conscience qu'il faut aider à soigner les maladies rares.

Les dates clés sont autour du 5-10 décembre avec un gros week-end d'actions afin de récolter des fonds, les actions peuvent avoir lieu jusqu'à la fin décembre. La FFTT propose donc à ses clubs un guide d'événements en lien avec la thématique du Téléthon qui varie chaque année.



Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Faire vivre le club avec des événements qui changent.
- Forger le collectif vers une quête commune.
- Informer, sensibiliser ses licenciés.
- Avec le Challenge Cornilleau et le Challenge Ping Santé, de nombreuses tables et goodies sont à gagner pour les meilleurs.
- Vouloir battre le record de dons des années précédentes.

Procédure pour intégrer le programme

- Tous les clubs peuvent candidater via un formulaire (octobre-novembre).
- Expliquer les actions qui vont être menées et envoyer un compte rendu.

Accompagnement fédéral

- Contact fédéral dédié à l'action.
- Récompenses pour les structures les plus engagées (table, goodies...).
- Utilisation de la plateforme Hello Asso pour la récolte de fonds.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



www.fft.com/telethon



www.fftt.com/jeu-set-feminisation



PING AU FÉMININ/MIXITÉ

Le tennis de table est une activité populaire, intergénérationnelle et mixte. Malgré tout le % de féminines dans les clubs reste limité et inférieur à la moyenne des autres sports individuels et de raquette. Dans ce contexte, la fédération propose aux structures d'être pro-actives dans le recrutement, la fidélisation des féminines ; joueuses, dirigeantes, encadrantes avec des actions comme les Journées Nationales Jeu, Set et Féminisation ou le club des 300 femmes dirigeantes.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Valoriser le tennis de table comme vecteur de mixité auprès des instances locales.

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer des actions spécifiques aux femmes (créneaux mixtes ou uniquement féminins).
- Événements ponctuels.

Accompagnement fédéral

- Contact fédéral dédié à l'action.
- Récompenses sur demande pour des actions spécifiques de recrutement et fidélisation des féminines.





4.2.4 PING INCLUSIF

Par le biais de ses actions, notre fédération souhaite être aux côtés de toute la population. Par ses atouts, le Ping est un formidable vecteur d'inclusion pour des publics éloignés de la société et du sport, tel que dans le milieu carcéral ou dans le cadre de la réinsertion professionnelle.

PING EN MILIEU CARCÉRAL

La fédération a une convention avec le ministère de la Justice depuis plus de 20 ans pour financer des actions pongistes en milieu carcéral. La fédération met en place un appel à projets auprès des structures clubs, comités et ligues pour la mise en œuvre d'actions/interventions en milieu carcéral dans une approche insertion/inclusion.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Développer leur champ d'intervention. Permettre à ces personnes ayant commis des délits de leur apporter, par le biais du sport, une sortie positive.
- Contribuer à la lutte contre la sédentarité des personnes détenues.

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets en janvier (site fédéral).
- Former l'intervenant prévu à l'animation en milieu carcéral.

Accompagnement fédéral

- Financement d'environ 50% du coût de l'intervention (environ 30€/séance).
- Accompagnement humain pour déposer la candidature, organiser les contacts...

Liste des outils

- Formation spécifique pour animer en milieu carcéral.



www.fftt.com/fondation-jacques-secretin

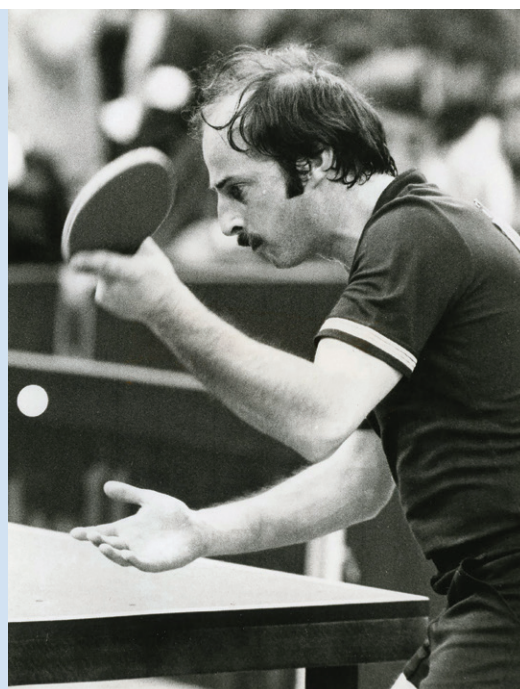


La Fondation Jacques Secrétin a pour vocation de soutenir les projets solidaires, éducatifs, inclusifs et responsables portés par la Fédération française de tennis de table.

Créée en 2022 sous l'égide de la Fondation du Sport Français, elle est nommée en hommage à Jacques Secrétin, immense champion français qui voyait dans le tennis de table un outil de transformation sociale. Elle permet aux entreprises comme aux particuliers de soutenir et amplifier les projets citoyens de la FF Tennis de Table, et de participer à l'Héritage des Jeux de Paris 2024 grâce au mécénat sportif.

Faites un don sur : www.fondationjacquessecretin.org

Les premières actions financées par la Fondation ont été l'opération 1 Ecole - 1 Table (Ping Educatif)



DU STADE VERS L'EMPLOI

Mis en place par le COJO, le ministère du Travail et l'ANS avec l'objectif d'utiliser le sport comme vecteur de rencontre entre des recruteurs et des demandeurs d'emploi, le programme «Du Stade vers l'Emploi» permet aux demandeurs d'emploi de valoriser le savoir-être, les qualités professionnelles, humaines et relationnelles (esprit d'équipe, capacité d'écoute, rigueur). Une innovation qui permet de sortir du cadre d'un recrutement classique pour aller vers des rencontres humaines autour des valeurs du sport.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Être une structure engagée dans l'insertion par le sport
- Accueillir au sein du club France Travail, des recruteurs locaux et des demandeurs d'emplois locaux (réseau, partenaires, recrutement de licenciés)
- Financement complet de l'opération par la Fédération

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets en janvier (site fédéral)
- Répondre au cahier des charges proposé

LES CLUBS SPORTIFS ENGAGÉS

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- S'engager dans un Ping Citoyen et être acteur de l'insertion par le sport
- Bénéficier d'aide à l'emploi spécifique pour le recrutement d'un éducateur socio-sportif
- Accompagnement spécifique par l'État du club sportif engagé (recherche de financements, mise en relation avec les professionnels du secteur...)

Procédure pour intégrer le programme

- Signer la charte spécifique des clubs sportifs engagés
- Suivre l'accompagnement pour devenir autonome

Accompagnement fédéral

- Contact dédié au siège fédéral
- Mise en relation avec l'ANPSS

Liste des outils

- Les outils sont fournis par l'ANPSS en charge du suivi national du dispositif

Accompagnement fédéral

- Contact dédié à la fédération pour accompagner l'organisation
- Mise en relation et accompagnement spécifique entre la structure accueillante et France Travail
- Guide d'organisation d'une étape





HANDI PING

La FFTT et ses clubs accueillent des personnes en situation de handicap mais c'est la Fédération Handisport qui organise la pratique des personnes en situation de handicap physique et la Fédération de Sport Adapté qui organise la pratique des personnes ayant un handicap mental ou psychique. La FFTT n'a pas la délégation des para-sports.

Les clubs de la FFTT accueillent toutes les personnes en situation de handicap et peuvent créer une section spécifique affiliée à ces fédérations.

Intérêts pour les clubs, pourquoi développer ce programme :

- Valoriser l'accueil de tous les pratiquants.
- Créer une section spécifique pour faire pratiquer les licenciés auprès de publics similaires.
- Être référencé sur le Handiguide des sports

Procédure pour intégrer le programme :

- valoriser l'accueil des pratiquants en situation de handicap dans les caractéristiques du club,
- Se référencer dans le handiguide des sports pour être éligible à des subventions spécifiques
- se renseigner auprès des fédérations FFH ou FFSA pour créer une section affiliée
- suivre la formation Club Inclusifs portée par le Comité paralympique et sportif français (CPSF)

Accompagnement fédéral : contact dédié au siège de la fédération



4.3 LES LEVIERS DE PROMOTION



www.fft.com/ping-promotionnel



Le Freeping Tour est l'évolution du Ping Tour créé en 2013. Désormais, cette tournée réservée aux villes ayant un club phare de tennis de table vise à faire rayonner le ping.

Deux espaces distincts sont proposés pour une journée d'animations et d'événements :

- Un village pour jouer de manière innovante (table connectée, PingVR, radar, Fastpong et Spin sight...), valoriser la ville, le ping et les partenaires. Des tables permettront d'organiser des défis pour des publics cibles de la fédération à mission (féminines, entreprises, santé...)
- Une arène qui accueille un tournoi national de ping en extérieur puis un show avec les joueurs locaux pour lequel le public sera acteur du match d'exhibition.

Intérêts pour les clubs de développer ce programme ?

- faire rayonner la ville et le ping
- mettre en avant une discipline phare de la commune
- Valoriser les partenaires du club

Procédure pour intégrer le programme

- candidater lors de l'appel proposé par la fédération
- Mobiliser la collectivité car elle est co-organisatrice

Accompagnement fédéral :

- Une équipe dédiée au siège fédéral
- Une agence événementielle professionnelle pour assurer les problématiques techniques, logistiques et de communication

Organisée chaque été depuis trois ans, l'opération Été Ping en Fête prolonge la saison et offre la possibilité de pratiquer le tennis de table pendant l'été. Notre fédération encourage ainsi la pratique du tennis de table sous toutes ses formes et soutient les initiatives de ses clubs durant cette période estivale.

La fédération compte sur chaque club pour proposer une offre de pratique attractive afin de répondre aux besoins d'activité sportive des Français, de fidéliser leurs adhérents et de maintenir un lien social essentiel pour certains durant cette période sans entraînements et compétitions.

L'Été Ping en Fête permet également d'accueillir de potentiels nouveaux licenciés et de promouvoir la pratique en extérieur.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Proposer une activité en continu tout au long de l'année
- Recruter et fidéliser les licenciés dans une période plus creuse

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets entre mars et mai
- Proposer des animations dont au moins une grand public et en extérieur dans la période d'été

Accompagnement fédéral

- Contact dédié au siège fédéral
- Dotation aux clubs et comités organisateurs d'événements pour récompenser les participants

Liste des outils

- Guide de bonnes pratiques des possibilités d'animation

5

FORMER

POUR LE CLUB

Que l'on soit bénévole, dirigeant, animateur, entraîneur, arbitre, juge-arbitre, il est nécessaire de développer certaines compétences pour bien remplir ses missions..

Se former c'est aussi : mieux connaître sa discipline, comprendre l'environnement du club, adapter ses comportements pour répondre à un public, faire respecter les règles et organiser l'activité.

Il existe au sein de la fédération des filières de formation adaptées aux différents acteurs :

- Technicien pour encadrer l'activité (animer ou entraîner)
- Arbitre ou juge-arbitre pour permettre d'organiser des compétitions
- Dirigeant pour mieux gérer et optimiser la gestion de son club



5.1 FORMER UN ANIMATEUR UN ENTRAÎNEUR

Tout club peut disposer d'un animateur, entraîneur, éducateur... Celui-ci accueille, anime, entraîne, éduque. Il peut être bénévole ou salarié. L'important est qu'il soit bien formé et compétent. Pour cela, il doit suivre le cursus des formations fédérales, enrichir son expérience en échangeant, en participant à des stages, en allant voir ce qui se fait ailleurs... Bref, il doit être ouvert aux autres.

Apprendre aux autres à jouer ne suffit pas car il faut aussi savoir faire l'éducation sportive des plus jeunes, encadrer les activités, développer des projets avec les dirigeants. La bonne relation entraîneur-dirigeant est indispensable à la bonne marche du club : de ce binôme dépend la réussite du projet de développement.

La FTTT met en œuvre avec les ligues et comités, une filière de formation technique pour les bénévoles et délivre des brevets fédéraux :

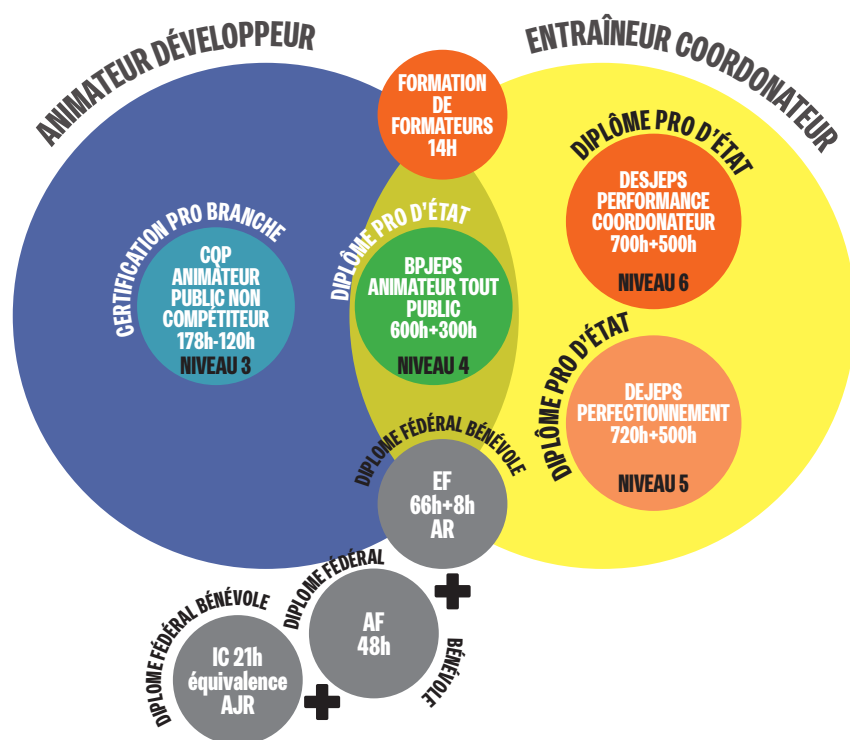
- Initiateur de club (IC)
- Animateur fédéral (AF)
- Entraîneur fédéral (EF)
- Accès des jeunes aux responsabilités (AJR)
- Animateur de PingVR
- Animateur de Ping en extérieur
- Animateur du Ping des 4-7ans
- Animateur en milieu carcéral
- Animateur Ping santé bien être
- Moniteur de Ping sur Ordonnance
- Encadrer les malades de Parkinson ou d'Alzheimer

Pour les professionnels, la fédération coordonne avec les CREPS et autres organismes de formation, la filière professionnelle avec :

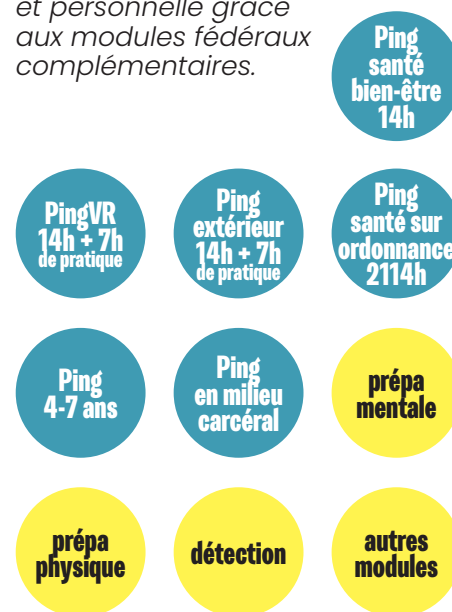
- Le Certificat de qualification professionnel (CQP) d'animateur tennis de table hors compétition
- Le Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS) d'animateur de Tennis de Table,
- Le Diplôme d'État (DEJEPS), d'entraîneur pour le perfectionnement sportif
- Le Diplôme d'État supérieur (DESJEPS) pour coordonner et diriger le projet d'une structure (club, comité, ligue, fédération).



QUEL PARCOURS ?



La FFTT participe à faire évoluer les encadrants dans leur vie professionnelle et personnelle grâce aux modules fédéraux complémentaires.



LA FILIÈRE FÉDÉRALE TECHNIQUE

INITIATEUR DE CLUB (IC)

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Initiateur de Club (IC).

Les formations et évaluations IC sont organisées et mises en œuvre par les comités, les ligues ou la FFTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme fédéral IC est capable :

- d'accueillir, animer un public en s'appuyant sur les outils FFTT
- d'assister une personne titulaire d'un diplôme supérieur
- d'agir dans le respect des règles éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être minimum Cadet 1^{ère} année
- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet

VOLUME DE FORMATION

2 options possibles :

- 14h en présentiel + 4h FOAD + 3h de stage club FFTT.
- 7h en présentiel + 11h FOAD + 3h de stage club FFTT.

CERTIFICATION

- Être au minimum Cadet 1^{ère} année
- Fournir une Attestation de stage 3h signée du président de club
- Obtention des badges FOAD IC 4h ou 11h et du badge Lutte contre les Violences sexuelles et Sexistes

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 18 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

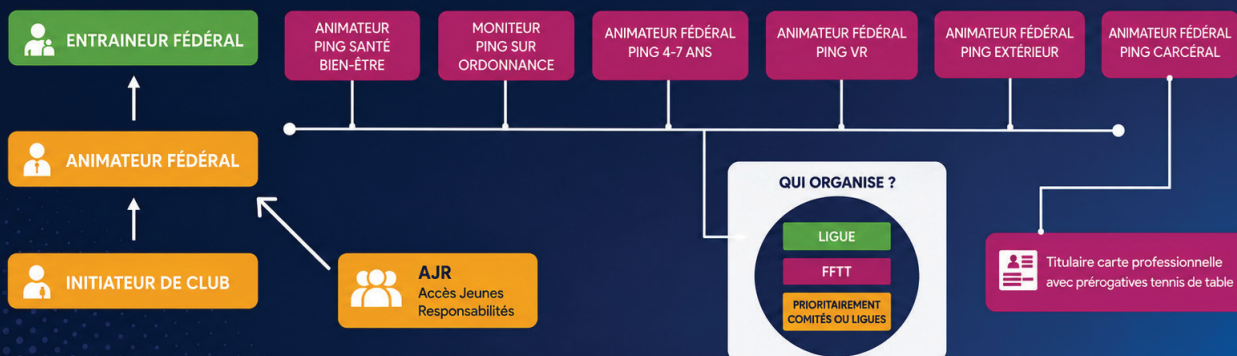
Il est possible d'obtenir le diplôme d'IC par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.

FILIÈRE FÉDÉRALE

BRANCHE TECHNIQUE ET ANIMATION

FF TENNIS DE TABLE

FORMATION



UN PARCOURS PROGRESSIF

Des formations pour chaque étape de votre engagement.



DES SPÉCIALISATIONS ADAPTÉES

Des domaines d'animation variés pour tous les publics.



DES COMPÉTENCES RECONNUES

Une montée en compétences valorisée et certifiée.

ANIMATEUR FÉDÉRAL (AF)

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Animateur Fédéral (AF).

Les formations et certifications AF sont organisées et mises en œuvre par les comités, les Ligues ou la FFTT, dans le respect du règlement validé par le conseil fédéral du 04/10/2025.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme fédéral AF est capable :

- d'encadrer des séances en autonomie
- de proposer et mettre en place des exercices adaptés au public
- d'animer selon le type public, assister diplômé supérieur
- d'assister une personne titulaire d'un diplôme supérieur
- d'agir dans le respect des règles éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être au minimum Cadet 2^e année.
- Être titulaire d'une licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire d'un diplôme Initiateur de Club ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme IC)

VOLUME DE FORMATION

- 14 en présentiel + 14h en FOAD + 14h en stage dans une structure FFTT

CERTIFICATION

- Être au minimum Cadet 2^e année
- Fournir une Attestation de stage de 14h signé du président de structure
- Obtention des badges FOAD AF et du badge Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes
- Obtenir la moyenne aux deux épreuves certificatives = QCM (coef. 1) et Animation de séance (coef. 2).

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 18 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'AF par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Entraîneur Fédéral (EF).

Les formations et certifications EF sont organisées et mises en œuvre par les ligues ou la FFTT.

COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme fédéral EF est capable :

- d'encadrer des séances en autonomie
- de concevoir une démarche d'enseignement du tennis de table
- d'entraîner selon le type de public
- d'agir dans le respect des règles éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être au minimum Junior 1^{ère} année
- Être titulaire d'une licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Avoir suivi la formation Arbitre Régional
- Être titulaire d'un diplôme animateur fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF)

VOLUME DE FORMATION

- 35h en présentiel + 10h en FOAD + 21h de stage (dont 7h club et 14h ligue/comité).

CERTIFICATION

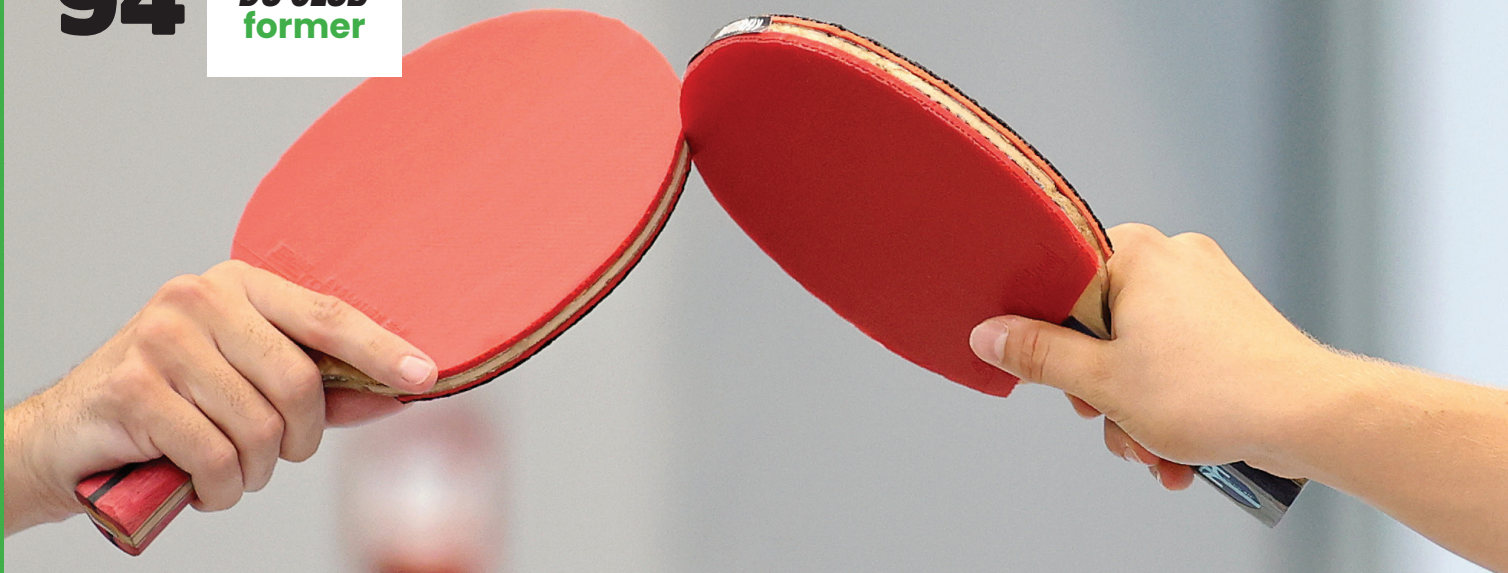
- Être au minimum Junior 1^{ère} année.
- Fournir une attestation de stage de 21h signée des présidents des structures concernées
- Valider chacune des deux épreuves certificatives =
 - o observation de jeu, séance collective (durée = 1h30)
 - o démonstration coups techniques.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 18 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'EF par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.





ACCÈS DES JEUNES AUX RESPONSABILITÉS (AJR)

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFFT a créé le diplôme d'Accès des jeunes aux responsabilités (AJR).

Les formations et évaluations AJR sont organisées et mises en œuvre par les comités, les Ligues ou la FFFT.

OBJECTIFS DU DIPLÔME

Inciter les jeunes à prendre progressivement des responsabilités dans le club, quelle que soit la branche (technique, dirigeant, arbitrage).

Il s'appuie sur 6 thématiques : savoir-être, projet d'action, gestion du tennis de table, pédagogie, animation, pratique et connaissance.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être au minimum junior 1^{ère} année
- Être titulaire d'une Licence FFFT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet

VOLUME DE FORMATION

Durée minimale de 35h en présentiel comprenant des situations pratiques et théoriques.

ATTRIBUTION

Contrôle continu sous la responsabilité du formateur agréé par la FFFT, diplôme numéroté et délivré par la FFFT après PV de session envoyé par la Ligue organisatrice.

ÉQUIVALENCES

Les personnes titulaires du diplôme AJR obtiennent l'équivalence de l'Initiateur de Club (IC) sous réserve de la réalisation d'un stage en structure équivalent à celui demandé pour la formation IC et de l'obtention des badges FOAD IC 4h et Lutte contre les Violences sexuelles et sexistes.

À SAVOIR

Les emplois du tennis de table relèvent de la Convention collective nationale du sport (CCNS) qui concerne directement le champ de l'animation et du sport. Pour le club, être employeur demande des moyens financiers et des tarifs d'adhésion appropriés ainsi qu'une connaissance suffisante en gestion administrative : en tant qu'employeur, il a des droits et des devoirs envers son ou ses salariés. Ce dernier point ne doit pas être un frein : le réseau Profession Sports & Loisirs, les CROS et les CDOS proposent des services de gestion salariale adaptés aux clubs sportifs.

Le code du sport (Article L. 212-8) précise :

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour toute personne d'exercer son activité rémunérée sans être titulaire de la qualification requise ou sans avoir procédé à la déclaration de son activité. La même peine s'applique pour l'employeur de la personne qui exerce dans son établissement sans qualification.

ANIMATEUR PING SANTÉ BIEN-ÊTRE (MODULE A)

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Animateur Ping Santé Bien-Être. Les formations et certifications de l'Animateur Ping Santé Bien-Être sont organisées et mises en œuvre par la FFTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme d'Animateur de Ping Santé Bien-Être est capable :

- d'évaluer la motivation et la condition des public
- de concevoir un programme de ping APA
- d'agir dans le respect des règles éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF) ou d'un diplôme APA/E3S avec une expérience dans le tennis de table

VOLUME DE FORMATION

- 14h présentiel (2 jours)

CERTIFICATION

- Quizz
- Evaluation continue et formative
- Validation requise pour chaque bloc.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 20 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'Animateur de Ping Santé Bien-Être par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports ou diplôme médical et paramédical) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.

MONITEUR PING SANTÉ SUR ORDONNANCE (MODULE B)

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme de Moniteur Ping Santé sur Ordonnance. Les formations et certifications de Moniteur Ping Santé sur Ordonnance sont organisées et mises en œuvre par la FFTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme de Moniteur de Ping Santé sur Ordonnance est capable =

- de concevoir, de coconstruire, d'évaluer des programmes APA
- de concevoir un programme de ping APA
- d'agir dans le respect des règles éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF) ou d'un diplôme APA/E3S avec une expérience dans le tennis de table
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Ping Santé Bien-Être

VOLUME DE FORMATION

- 21h présentiel (3 jours)

CERTIFICATION

- Quizz
- Épreuve écrite
- Mise en situation pratique

Validation requise pour chaque épreuve

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 20 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme de Moniteur de Ping Santé sur Ordonnance par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports, diplôme médical et paramédical) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.



ANIMATEUR DE PINGVR

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Animateur PingVR.

Les formations et certifications de l'Animateur PingVR sont organisées et mises en œuvre par la FFTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme d'Animateur de PingVR est capable :

- de concevoir et d'encadrer des séances de PingVR
- d'organiser des événements de PingVR
- d'agir dans le respect des règles d'éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF)

VOLUME DE FORMATION

- 14h en présentiel + 7h de stage pratique

CERTIFICATION

- Quizz
- Mise en situation pratique.
- Fournir une Attestation de stage de 7h signé du président de la structure

Validation requise pour BC2 et BC3

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 20 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'Animateur de Ping Extérieur par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.





ANIMATEUR DE PING EN EXTÉRIEUR

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FTT a créé le diplôme d'Animateur Ping Extérieur. Les formations et certifications de l'Animateur Ping Extérieur sont organisées et mises en œuvre par la FTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme d'Animateur de Ping Extérieur est capable :

- de concevoir et d'encadrer des séances de ping extérieur
- d'organiser des événements de Ping Extérieur
- d'agir dans le respect des règles d'éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF)

VOLUME DE FORMATION

- 14h en présentiel + 7h de stage pratique

CERTIFICATION

- Quizz
- Mise en situation pratique
- Fournir une attestation de stage de 7h signé du président de la structure Validation requise pour chaque épreuve

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) / ÉQUIVALENCES

VAEF possible dès 20 ans avec 2 ans de licence et d'engagement bénévole. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'Animateur de Ping Extérieur par équivalence sous réserve d'être titulaire d'un diplôme sportif (fédéral ou STAPS ou Jeunesse et Sports) et d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.

ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCÉRAL

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la FFTT a créé le diplôme d'Animateur Ping Carcéral.

Les formations et certifications de l'Animateur Ping Carcéral sont organisées et mises en œuvre par la FFTT.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme d'Animateur de Ping en Milieu Carcéral est capable :

- d'animer et d'encadrer des séances en milieu carcéral
- d'agir dans le respect des règles d'éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet
- Être titulaire du diplôme d'Animateur Fédéral ou reconnu équivalent (voir les règles d'équivalence du diplôme AF)

- Être titulaire d'un diplôme professionnel du champs Jeunesse et Sports (CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BEES Licence FFTT).

VOLUME DE FORMATION

- 14h présentiel en milieu carcéral (2 jours).

CERTIFICATION

- BC1 = Quizz
 - BC2 = Mise en situation
- Validation requise pour chaque bloc.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF) ET ÉQUIVALENCES

Non prévu du fait de la particularité du milieu d'encadrement de ce diplôme.

ANIMATEUR DE PING 4/7 ANS

DIPLÔME

Le conseil fédéral de la Fédération française de tennis de table a créé le diplôme d'Animateur Ping 4/7 ans.

Les formations et examens d'Animateur Ping 4/7 ans. sont organisés et mis en œuvre par la FFTT, dans le respect du règlement validé par le Conseil fédéral du 04/10/2025.

PRÉROGATIVES / COMPÉTENCES

La personne titulaire du diplôme d'Animateur de Ping 4/7 ans est capable :

- de concevoir et d'animer des séances de Ping 4/7 ans
- d'agir dans le respect des règles d'éthiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'une Licence FFTT valide
- Avoir déposé un dossier administratif complet

VOLUME DE FORMATION

- 7h en présentiel

CERTIFICATION

- Quizz en ligne



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE FÉDÉRALE (VAEF)

VAEF possible dès 20 ans, avec 2 ans d'engagement bénévole dans une structure FFTT et être licencié. Dossier type sur demande auprès de la CREF.

Il est possible d'obtenir le diplôme d'Animateur de Ping 4/7 ans par équivalence sous réserve de justifier d'une expérience d'encadrement dans le tennis de table.



www.fftt.com/formation-professionnelle



L'ENCADREMENT TECHNIQUE PROFESSIONNEL

Comme évoqué plus haut, il existe 4 diplômes professionnels permettant à son titulaire d'obtenir une carte professionnelle et d'intervenir contre rémunération (salariat ou auto-entreprise). Quel que soit le diplôme professionnel, l'éducateur devra assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge :

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une formation professionnelle qui donne les prérogatives d'encadrer des séances de tennis de table pour un public loisir non compétiteur.

Le BP JEPS TT (Brevet Professionnel d'animateur de TT), diplôme de niveau 4 qui permet à son titulaire d'intervenir auprès de tous les publics et jusqu'au 1^{er} niveau de compétition départemental (1299 points).

Le DE JEPS (Diplôme d'Etat de perfectionnement sportif ENtraîneur de Tennis de Table) donne les prérogative d'encadrement tout public sans limite de niveau. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique, il conduit par délégation le projet de la structure. Il peut avoir des activités de formateur.

Manager de tennis de table : titulaire d'un DESJEPS, il dirige, coordonne et manage une structure fédérale. Il est capable d'entraîner vers la performance, de former des cadres, de piloter les projets.

Les clubs disposant de peu de créneaux horaires peuvent faire appel à un cadre professionnel à temps partiel selon leurs besoins, auprès de leur comité départemental, d'un cadre itinérant auto-entrepreneur, ou en adhérant à un groupement d'employeurs.

Si le club dispose d'une salle spécifique et que son effectif dépasse les 80 licenciés, le club peut envisager la création d'un emploi à temps plein. Il pourra solliciter des aides «ANS emploi» pour l'aider à financer la création du poste.

Bien souvent, les professionnels du tennis de table ont débuté comme bénévole en suivant les formations de la filière fédérale avec leur club. Les dirigeants jouent donc un rôle primordial pour détecter et soutenir les futurs cadres bénévoles ou professionnels dans leur effectif.

5.2 UN ARBITRE JUGE-ARBITRE

Pour que les compétitions puissent avoir lieu et se dérouler dans les règles, la filière formation des officiels d'arbitrage a été mise en place. Avoir un arbitre et un juge-arbitre au club est aussi indispensable pour diffuser les bonnes informations sur les règles et les règlements aux compétiteurs. Cela permet également de répondre aux obligations légales pour l'engagement d'équipes en championnat.

Il existe donc une filière de formation d'officiels :

- Arbitres (qui dirigent les parties) du niveau arbitre de club au niveau arbitre international.
- Juges-arbitres (qui dirigent les épreuves) du niveau juge-arbitre de championnat par équipes au niveau juge-arbitre international.

Les formations sont réalisées, selon un programme national, par des formateurs habilités sous la responsabilité des commissions régionales de formation, branche arbitrage, ou de la commission fédérale emploi formation, branche arbitrage pour les grades nationaux.

LES ARBITRES

Arbitre de club

Le premier niveau est le grade d'Arbitre de club (AC). Il est facultatif pour accéder au deuxième niveau Arbitre régional (AR). Une formation de 4 heures permet d'acquérir les savoirs nécessaires pour arbitrer une partie dans une compétition organisée dans son club (championnat par équipes, tournoi...). Elle est réalisée en salle, raquette en main, dans différentes situations (simples, doubles...) et le grade est obtenu après un examen oral.

Arbitre régional

Il se compose d'une journée (8h) de théorie ponctuée par un questionnaire final. En fonction des résultats du questionnaire vous êtes admis «Arbitre de club» ou admis «Arbitre régional». Dans ce cas vous devez ensuite valider le grade AR en réalisant plusieurs prestations devant un formateur lors d'une journée de compétition officielle de niveau régional. C'est avec le niveau arbitre régional que s'ouvrent les formations de juges-arbitres. On le verra ci-après, ces formations de juges-arbitres sont différenciées selon le type de compétitions.

Arbitre national

La formation, organisée par la FFFT, se fait en deux étapes avec une alternance théorique et pratique : tout d'abord 2 jours au cours d'une compétition, suivie d'une première épreuve. Les candidats sélectionnés à l'issue de cette formation doivent ensuite passer un examen théorique et pratique lors d'une autre épreuve nationale.

Il faut attendre deux à trois saisons entre l'Arbitre régional et l'arbitre national, avec un accompagnement régional par un formateur d'arbitre national.

On peut valider en une saison les grades d'arbitre et de juge-arbitre 1^{er} et 2^e degré. Il faut attendre une saison après le JA2 pour passer le JA3 puis encore une à deux saisons pour passer les grades de juge-arbitres nationaux.

Le juge-arbitre est responsable de la gestion sportive d'une épreuve.

Juge-arbitre du championnat par équipes (JA1)

Ce grade permet d'effectuer des prestations de juge-arbitrage du championnat par équipes de niveau départemental, régional ou national. La formation se déroule sur une journée de 8 heures ponctuée par un examen théorique.

A l'issue des résultats de l'examen, le candidat est déclaré apte ou non à valider sa pratique. La pratique se déroule lors d'une journée de championnat avec un formateur.

Juge-arbitre du Critérium fédéral (JA2)

Ce grade permet d'effectuer des prestations lors des tours du critérium fédéral au niveau départemental et régional. La formation se déroule en format hybride (3 modules en visioconférence, et un jour en présentiel). Elle permet de réaliser des mises en poules, des mises en tableaux simples, et de s'initier à l'organisation d'une compétition type critérium. Elle se conclut par un passage pratique lors d'une compétition encadrée par un formateur.



Juge-arbitre des épreuves régionales (JA3)

Ce grade permet d'effectuer des prestations lors de toutes les compétitions régionales. Elle est ouverte aux personnes qui ont obtenu les grades de JA1 et de JA2. La formation se déroule en format hybride (3 modules en visioconférences, et un jour en présentiel). Elle permet de

réaliser des mises en poules et en tableaux complexes, et d'organiser toutes les compétitions régionales.

Elle se conclut par un passage pratique lors d'une compétition encadrée par un formateur.

Juge-arbitre national (JAN)

La fédération organise ce niveau de formation. Pour postuler, les candidats doivent être JA3 et AN.

La formation permet de progresser dans la gestion des épreuves et dans la gestion des arbitres, en passant les grades de Responsable des épreuves (RE) et de Responsable des arbitres (RA), avant de passer les examens pour être JAN.

Juge-arbitre international (JAI)

Ce grade, sous la responsabilité de l'ITTF, est le niveau le plus élevé de la filière.

À SAVOIR

Pour devenir formateur d'arbitres ou de juges-arbitres, il faut aussi se former. C'est la fédération qui organise ces formations de formateur (FO) mais si vous êtes intéressé, faites vous référer au niveau régional (CREF).

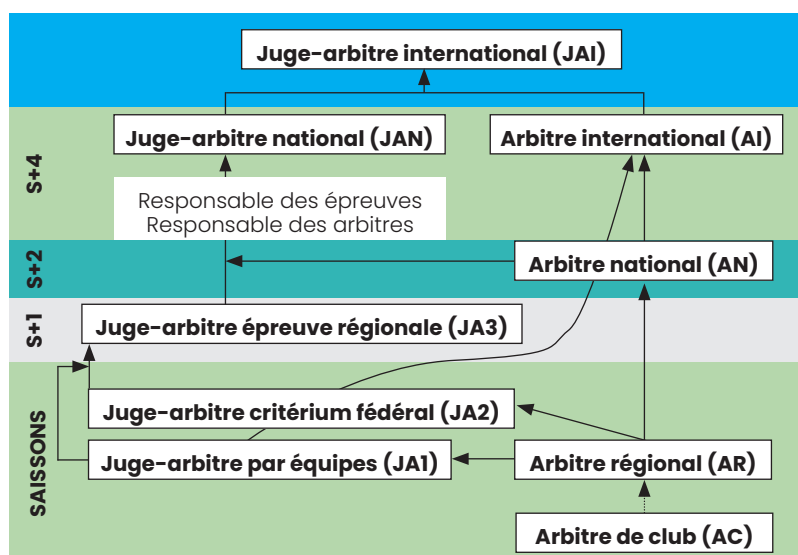
COMMENT DEVENIR ARBITRE ?

Pour devenir arbitre en tennis de table, la première étape consiste à bien connaître les règles du sport en se familiarisant avec le règlement officiel de la FFTT.

Ensuite, il est essentiel de se renseigner sur les formations d'arbitrage proposées par la fédération. Pour acquérir de l'expérience, il est recommandé de participer à des compétitions dans son club, puis à des niveaux départementaux, régionaux et nationaux.

Une formation continue est également primordiale pour suivre les évolutions des règles et des procédures d'arbitrage.

Enfin, pour progresser dans sa carrière d'arbitre, on peut envisager de passer des certifications supplémentaires pour officier lors des compétitions internationales ou de niveau supérieur, avec des formations spécifiques et des évaluations adaptées.



5.3 DIRIGEANT

À l'instar du technicien, de l'arbitre ou du juge-arbitre, le dirigeant est amené à acquérir un ensemble de compétences et de connaissances pour remplir les missions liées à sa fonction (président, secrétaire, trésorier, correspondant, responsable de commission, etc.).

Pour y parvenir, il peut suivre des formations, qu'elles soient généralistes ou spécifiques, afin de renforcer ses compétences et gagner en efficacité dans l'exercice de son engagement bénévole.

La Fédération propose ainsi des formations à destination des dirigeants. Elle met également en place des webinaires permettant d'assurer une formation continue sur des thématiques ciblées ou des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain.

L'Espace dirigeant de PerFTT 3 constitue également un centre de ressources précieux, offrant un support concret aux dirigeants dans l'exercice de leurs missions. Il est accessible sur demande à l'adresse suivante : formation@fftt.email

Un dispositif de mentorat a également été mis en place afin d'accompagner les nouveaux dirigeants dans leur prise de fonction.

Il repose sur le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Les mentors FFTT sont des dirigeants expérimentés, formés par la fédération. Toute personne souhaitant en bénéficier ou y contribuer peut contacter : mentorat@fftt.email

Enfin, dans une volonté de susciter l'engagement dès le plus jeune âge, une formation intitulée «Accès des Jeunes aux Responsabilités» a été développée. Elle vise à sensibiliser les jeunes aux rôles et aux missions des dirigeants.

En complément de ce dispositif fédéral, d'autres formations sont proposées par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ainsi qu'au niveau territorial par les CDOS et les CROS, notamment le Certif' Asso : associations.gouv.fr/certifasso. Il existe également des modules de formation en ligne gratuites pour les dirigeants associatifs : www.eva-formationbenevoles.fr

Par ailleurs, plusieurs dispositifs permettent aux dirigeants de financer leur parcours de formation, en complément des aides de leur association. Ils peuvent notamment mobiliser leurs droits via le Compte personnel de formation (CPF) ou le Compte d'engagement citoyen (CEC).

EN SAVOIR PLUS SUR LES FORMATIONS

Dispositif local d'accompagnement (DLA) : www.info-dla.fr

Ressources et services pour l'emploi : www.profession-sport-loisirs.fr

Conseil social du mouvement sportif, CCNS : cosmos.asso.fr

Pour les clubs employeurs : la FFTT paie chaque année une adhésion collective au COSMOS permettant aux clubs employeurs d'adhérer gratuitement pour bénéficier des conseils et support de professionnels.

Pour cela : rendez-vous sur le site internet cosmos-sports.fr/adherer/767 connectez-vous avec votre adresse mail, remplissez le bulletin d'adhésion (attention à bien vérifier que «Offre groupée» soit proposée en étape 2 et cocher cette formule*) et renseignez les informations relatives à l'activité de votre structure.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



AUTRES PARTENAIRES





LE SYSTÈME FÉDÉRAL



ANIMER LE CLUB



GÉRER LE CLUB



JOUER AU CLUB



FORMER POUR LE CLUB